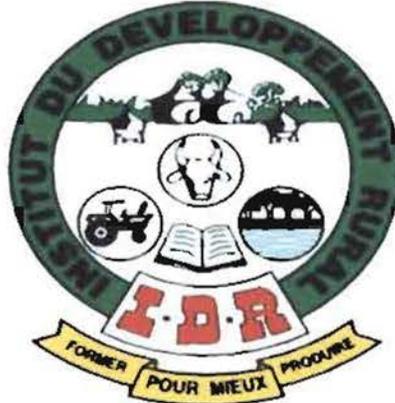


**BURKINA FASO**  
Unité – Progrès – Justice

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR**

**UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO-DIOULASSO**

**INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL**



**MEMOIRE DE FIN DE CYCLE**  
pour l'obtention du  
**DIPLOME D'INGENIEUR DE CONCEPTION EN VULGARISATION AGRICOLE**

**THEME:**

**Contribution de l'OCADES/Caritas Koudougou à la valorisation des ressources en eau et à l'amélioration de la production maraîchère dans sa zone d'intervention : cas de la retenue d'eau du village de Fara dans la province des Balé.**

**Présenté par :**

**KABORE Ousmane**

**Maîtres de stage :**

**M. Sakré Wenceslas OUEDRAOGO**

**Directeur de mémoire : Pr. Patrice TOE**

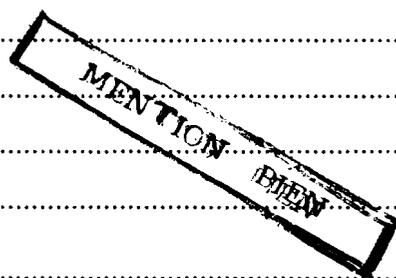
**N°: -2011/VULG**

**JUIN 2011**

## TABLE DES MATERES

DEDICACE.....	v
REMERCIEMENTS .....	vi
LISTE DES TABLES ET DES ILLUSTRATIONS.....	vii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : GENERALITES .....	4
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE.....	5
1.1. Concept de stratégie.....	5
1.2. Les Projets de développement .....	5
1.3. Le projet de développement comme intervention dans des systèmes sociaux dynamiques..	6
1.4. Les principales étapes du processus d'appui/accompagnement des villages .....	6
1.1.2 Classification des groupes à accompagner .....	8
1.1.3 Le système d'évaluation et d'auto-évaluation adopté par le projet .....	9
CHAPITRE II: METHODOLOGIE.....	11
2.1 Choix du village de l'étude.....	11
2.3 Les catégories de personnes rencontrées .....	11
2.4 La collecte des données .....	12
2.5 Le traitement et l'analyse des données .....	12
CHAPITRE III: PRESENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE DE LA ZONE D'ETUDE ET DE LA STRUCTURE D'ACCEUIL.....	13
3.1 La zone d'étude de la zone d'étude.....	13
3.1.1 Situation géographique .....	13
3.1.2 Le milieu physique et naturel .....	15

3.1.2.1. Le climat.....	15
3.1.2.2. La végétation .....	16
3.1.2.3. Le relief et les sols.....	16
3.1.2.4. L'hydrographie.....	17
3.1.3 Aspect démographico-socio-économique.....	17
3.1.3.1. La population.....	17
3.1.3.2. Les activités de production.....	18
3.2. La structure d'accueil .....	19
3.2.1 Historique .....	19
3.2.2 Organisation et fonctionnement.....	19
3.2.2.1. Le Département Développement et promotion humaine .....	20
3.2.2.2. Le Département Solidarité et Partage.....	20
3.2.3 Le projet Valorisation des Ressources en Eau de Koudougou .....	20
3.2.3.1. Contexte et historique du projet .....	20
3.2.3.2. Les domaines d'intervention de VAREK.....	21
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSIONS.....	22
CHAPITRE I: RESULTATS .....	23
1.1. État des lieux de la démarche du projet .....	23
1.1.1. La mise place du site maraîcher .....	23
1.1.2. La mise en place des organisations .....	24
1.1.3. Le renforcement des capacités des groupes .....	24
1.1.3.1. Les formations au profit du GM.....	24
1.1.3.2. Les voyages d'échange au profit du GM.....	25
1.1.3.3. Les formations au profit du CGB.....	26
1.1.3.4. Les voyages d'échange au profit du CGB.....	26
1.2. Les acteurs sur le terrain et leurs stratégies .....	27
1.2.1 L'équipe opérationnelle du projet.....	27
1.2.2. Les partenaires du projet.....	27
1.2.3 Les acteurs au niveau local .....	28
1.3. Appropriation des acquis du partenariat .....	29
1.3.1 Mise en œuvre des programmes de production maraîchère (GM) .....	29
1.3.1.1. Les activités de production.....	29



1.3.1.2. La commercialisation .....	30
1.3.2 Mise en œuvre des programmes de gestion du barrage .....	30
CHAPITRE II : DISCUSSION .....	32
2.1. La démarche du projet .....	32
2.1.1. La mise place du périmètre maraîcher .....	32
2.1.2. Mise en place des organisations des populations .....	32
2.1.2.1. Le groupement maraîcher.....	32
2.1.2.2. Le comité de gestion du barrage.....	33
2.1.3. Le renforcement des capacités des groupes .....	34
2.2. Les acteurs sur le terrain et leurs stratégies .....	34
2.2.1 L'équipe opérationnelle du projet.....	34
2.2.2 Les partenaires techniques et financiers .....	35
2.2.3 Au niveau local (communal et villageois).....	35
2.3. Appropriation des acquis du partenariat .....	36
2.3.1 Mise en œuvre des programmes de production maraîchère .....	36
2.3.2 Mise en œuvre des programmes de gestion du barrage .....	37
CONCLUSION GENERALE .....	38
BIBLIOGRAPHIE .....	40
ANNEXES .....	I

## DEDICACE

*Je dédie le présent mémoire à :*

*Ma mère Kotim ZONGO ;*

*La mémoire de mon défunt père Arouna B. KABORE ;*

*Mon épouse KABORE née DABONE Zenabo ;*

*Mes enfants : Wendpouiré Madina, Ragnangniwendé Abdoul Rasaky,*

*Pengdwendé Arouna Ben Cherif ;*

*Mes sœurs et frères : Zalissa, Adama, Pascal, Zenabou, Yacouba*

*Tous ceux qui ont bien voulu faire de moi un homme, que leurs vœux les plus intimes soient exaucés.*

## REMERCIEMENTS

Le présent mémoire est le couronnement d'un long processus de formation. Il nous plaît d'adresser nos sincères remerciements aux personnes suivantes:

- le corps enseignant de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB), particulièrement les enseignants de l'Institut de développement rural, pour nous avoir assuré une formation de qualité ;
- Pr Patrice TOE, notre directeur de mémoire, pour sa disponibilité et les précieuses orientations dont nous avons bénéficiées dans la conduite de notre étude ;
- Abbé Raphaël GANSONRE, Secrétaire exécutif diocésain de l'Organisation catholique pour le développement économique et social (OCADES) de Koudougou, pour avoir accepté notre demande de stage dans sa structure ;
- M. Sakré Wenceslas OUEDRAOGO, chargé de projet de Koudougou (VAREK) et notre maître de stage pour nous avoir à la fois accepté dans cette structure pour notre stage et contribué à notre encadrement malgré ses nombreuses occupations;
- M. Benjamin YAO, responsable du volet appui technique agricole, notre co-maître de stage pour sa disponibilité à notre égard et le précieux encadrement qu'il nous a assuré ;
- M. Luther David SANOU, responsable du développement organisationnel du projet VAREK, qui nous a apporté une aide inestimable dans la collecte des données sur les groupes accompagnés par le projet et la réalisation de la carte du site de notre étude ;
- M. Joseph BADOLO, animateur de la zone de Fara, qui n'a ménagé aucun effort pour nous apporter son concours dans la collecte des données à Fara;
- M. Dominique MONÉ et son épouse, ma belle sœur, Mme Moné/Daboné Alice pour leur soutien constant notamment sur le plan alimentaire ;
- M. Isidou Robert ZONGO et son épouse Henriette ZONGO, pour les multiples soutiens à la fois moraux, matériels et financiers combien important pendant notre séjour de 3 ans à Bobo-Dioulasso et pour la production du présent mémoire;
- M. Vincent ZONGO et son épouse, M. Joseph ZONGO et famille, M. Inoussa DIANDA et famille, M. KI Adama et son épouse, M. TRAORÉ Ali et épouse, tous à Bobo-Dioulasso, pour leurs multiples sollicitudes à mon égard pendant mes 3 ans d'étude;
- l'ensemble des étudiants de la promotion 2008-2011 de Vulgarisation Agricole et plus particulièrement ZONGO Salmon, SAWADOGO Harouna, BAYALA Bondé Florentin, KIENTEGA Yamba, DRABO Aminata pour les échanges constructifs et enrichissants que nous avons eus pendant les trois années.

## LISTE DES TABLES ET DES ILLUSTRATIONS

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Classification des groupes par niveau de performance.....	8
Tableau 2 : Liste des axes de classification par groupe.....	9
Tableau 3: Les axes d'auto-évaluation .....	9
Tableau 4 : Infrastructures et équipements du périmètre maraîcher (PM) de Fara .....	23
Tableau 5 : les organisations paysannes mises en place à Fara.....	24
Tableau 6 : Les formations et animations réalisées par le projet au profit du GM de 2006 à 2010 .....	25
Tableau 7 : Les voyages d'échanges réalisés par le projet au profit du GM .....	25
Tableau 8 : Les formations et animations réalisées par le projet au profit du CGB.....	26
Tableau 9: L'équipe opérationnelle du projet et sa stratégie d'intervention .....	27
Tableau 10 : Liste des partenaires techniques et financiers et leurs stratégies.....	28
Tableau 11 : Les acteurs au niveau local et leurs stratégies .....	28
Tableau 12: Les taxes d'utilisation de l'eau du barrage .....	30
Tableau 13 : Taxes recouvrées au titre de l'année 2010 par le CGB .....	31

### Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la commune rurale de Fara.....	14
--	----

### Liste des figures

Figure 1: Schéma global de l'appui/accompagnement des GM et des CGB (nouveaux et anciens).....	7
--	---

### Liste des photos

Photo 1: Exemple de toile d'araignée avec des axes traduits en langues locales (Mooré et en Lyélé).....	10
---	----

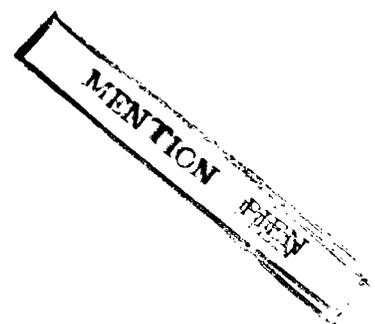
## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ACSO</b>	: Association de crédit et de solidarité
<b>CFA</b>	: Communauté française d'Afrique
<b>CGB</b>	: Comité de gestion de barrage
<b>CM</b>	: Conseil municipal
<b>COGES</b>	: Comité de gestion
<b>CSLP</b>	: Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
<b>DOS</b>	: Document d'orientation stratégique
<b>DRAH-CO</b>	: Direction régionale de l'agriculture et de l'hydraulique
<b>DREDD-CO</b>	: Direction régionale de l'environnement et du développement durable du Centre Ouest
<b>DSDR</b>	: Document de stratégie de développement rural
<b>G.M.</b>	: Groupement maraicher
<b>INSD</b>	: Institut nationale de la statistique et de la démographie
<b>MAHRH</b>	: Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
<b>MED</b>	: Ministère de l'économie et du développement
<b>OCADES</b>	: Organisation catholique pour le développement économique et social
<b>ONG</b>	: Organisation non gouvernementale
<b>OP</b>	: Organisation paysanne
<b>OPA</b>	: Organisation professionnelle agricole
<b>PIV</b>	: Petite irrigation villageoise
<b>PPIV</b>	: Programme de la petite irrigation villageoise
<b>PVC</b>	: Polyvinylchloride
<b>RGPH</b>	: Recensement général de la population et de l'habitat
<b>RN</b>	: Route nationale
<b>SDR</b>	: Stratégie de développement rural
<b>SED</b>	: Secrétariat exécutif diocésain
<b>SNVA</b>	: Système national de vulgarisation agricole
<b>SNVACA</b>	: Système national de vulgarisation et d'appui conseil
<b>UMEC</b>	: Unité mécanique
<b>UNESCO</b>	: Organisation des nations unies pour l'éducation et la science
<b>VAREK</b>	: Valorisation des ressources en eau de Koudougou

## RESUME

L'objectif global de cette étude est de contribuer à la valorisation des ressources en eau de la retenue d'eau de Fara, par l'amélioration de la gestion de l'eau et de la production maraîchère autour dudit site. La méthodologie a consisté, d'une part, en une étude bibliographique pour capitaliser des informations disponibles sur ce site et d'autre part, à la réalisation d'une enquête dans le village et au niveau de l'équipe du projet Valorisation de ressources en eau de Koudougou (VAREK) qui est le partenaire technique et financier du village dans ce domaine. L'enquête s'est essentiellement réalisée par des entretiens semi-structurés, individuels et de groupe pour collecter des données essentiellement qualitatives. Les résultats auxquels nous sommes parvenus montrent que la stratégie de VAREK est bâtie autour du renforcement des capacités des groupes cibles (groupement maraîcher et comité de gestion du barrage), acteurs du développement à travers la gestion et la valorisation des ressources en eau du village. A cet effet des formations, des voyages d'échanges ainsi que des séances d'animation autour de thèmes de leur choix sont organisés à leur intention. Les actions menées par le projet VAREK sont appréciées positivement par les groupes accompagnés. Ces actions contribuent non seulement au renforcement de leurs capacités, mais aussi et surtout à une meilleure gestion de leur retenue d'eau ainsi qu'à l'amélioration de leurs productions maraîchères. Toutefois, les groupes cibles souhaitent d'avantage de formations et d'appuis en petit matériel de maraichage et en intrants agricoles.

**Mots clés :** stratégie, ressources en eau, Groupement maraîcher, Comité de gestion de barrage.



# INTRODUCTION GENERALE

## 1. Contexte et problématique

Le Burkina Faso est un pays enclavé sans littoral, d'une superficie d'environ 274 000 km<sup>2</sup> avec une population de 14 017 262 d'habitants, selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat réalisé par l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD) en 2006. Il est classé parmi les pays les plus pauvres du monde avec 46,4 % de la population vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté établi à 82 672 F CFA par personne et par an, en 2003 (MED, 2004), soit environ 226 F CFA/personne/jour.

L'économie du pays repose essentiellement sur le secteur rural qui emploie 86 % environ de la population active et fournit 40 % du PIB dont 30,7 % par le secteur agricole (MAHRH, 2004). C'est donc une économie essentiellement centrée sur l'agriculture, considérée comme principale source de croissance économique du pays. Cependant, la principale caractéristique du secteur de l'agriculture est sa faible productivité. En effet, c'est une agriculture essentiellement pluviale. Elle est soumise à des conditions climatiques particulièrement défavorables depuis les fortes sécheresses des années 1970. La pluviométrie est de plus en plus caractérisée par une pluviosité à la fois faible et aléatoire. Cela a pour conséquences l'accroissement insuffisant de la productivité agricole et des revenus, ce qui explique la persistance de l'insécurité alimentaire et économique des ménages ruraux (MAHRH, 2004). Face à cette situation, le Burkina Faso a développé, depuis l'indépendance, des stratégies socio-économiques et agricoles visant la croissance économique et le progrès social. Parmi celles-ci, des stratégies faisant appel à la maîtrise de l'eau ont été élaborées dans le but d'améliorer la productivité agricole. Malgré ces efforts, l'agriculture burkinabè demeure encore dépendante à plus de 75 % des productions pluviales (MAHRH, 2004).

C'est ainsi qu'en 2004, les autorités burkinabè ont élaboré une nouvelle Stratégie de développement rural (SDR) en cohérence avec le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) élaboré au cours de la même année. Dans cette nouvelle stratégie, l'une des actions prioritaires est « la promotion de l'hydraulique agricole qui se présente comme une option pertinente de valorisation des ressources hydrauliques en vue d'assurer la sécurité alimentaire des populations, dans la mesure où une meilleure utilisation de l'eau permet des rendements nettement supérieurs» (MAHRH, 2004: 63).

En vue de la réalisation de cette action prioritaire, les autorités burkinabè, ainsi que les Organisations non gouvernementales (ONG) qui accompagnent l'action gouvernementale, ont

entrepris la construction de barrages et/ou l'aménagement de périmètres hydro-agricoles en milieu rural dans le but de promouvoir l'hydraulique agricole, réduire les effets de la sécheresse et accroître la production agricole.

S'inscrivant dans cette logique, le Diocèse de Koudougou a tout d'abord réalisé plusieurs barrages et retenues d'eau au profit des populations de son ressort territorial à travers son Unité mécanique (UMEC). Ensuite, dans le souci d'accompagner les actions de l'UMEC par la valorisation des ressources en eau mises à la disposition des populations, le Diocèse va mettre en place en 1993, un projet dénommé "Valorisation des Ressources en Eau de Koudougou (VAREK)", suite à un premier atelier international appelé Koudougou I, tenu en 1992 à Koudougou, sur la gestion de l'eau. En 2004, VAREK va remplacer définitivement l'UMEC pour réaliser les recommandations d'un deuxième atelier appelé Koudougou II, mettant ainsi fin aux appuis financiers du bailleur de fonds (Misereor) au profit de l'UMEC. Dès lors, VAREK va se consacrer à l'accomplissement de sa mission d'accompagnement des populations du diocèse dans leurs efforts de valorisation des ressources en eau en vue de lutter au mieux contre la pauvreté.

De 2004 à nos jours, VAREK a appuyé les partenaires à la base à travers la mise en œuvre de deux plans intérimaires (d'abord de 2004 à 2005, puis de 2009 à 2010) intercalés d'un plan triennal (2006 à 2008). Depuis septembre 2010, VAREK a entamé la mise en œuvre de son second plan triennal (septembre 2010-août 2013), après avoir réalisé les recommandations d'une évaluation intervenue en octobre et novembre 2008. La réalisation des recommandations a été l'objet de la seconde phase intérimaire de 18 mois achevée en juin 2010.

A travers ces différents plans, le projet VAREK a, en partenariat avec les populations accompagnées, réalisé un certain nombre d'actions allant dans le sens d'aider les populations concernées à réaliser leurs projets de développement par la mise en valeur des ressources en eau mises à leur disposition par l'UMEC ou par d'autres partenaires. Ces actions méritent aujourd'hui une attention afin d'appréhender les acquis et les insuffisances. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce travail de recherche qui a pour ambition d'apprécier les performances de la stratégie de valorisation des ressources en eau au profit des populations du Diocèse de Koudougou à travers le thème *«Contribution de l'OCADES/Caritas Koudougou à la valorisation des ressources en eau pour l'amélioration de la production agricole dans sa zone d'intervention : cas de la retenue d'eau de Fara dans la province des Balé»*.

## **2. Questions de recherche**

Trois questions de recherche sous-tendent notre problématique :

- Comment VAREK procède-t-elle auprès des populations accompagnées et quelle est la particularité de cette démarche?
- quels sont les acteurs concernés?
- comment les populations s'approprient-elles les acquis du partenariat avec le projet VAREK ?

## **3. Objectifs**

### **3.1. L'objectif global**

L'objectif global de cette étude est de contribuer à la valorisation des ressources en eau de la retenue d'eau de Fara, par l'amélioration de la gestion de l'eau et de la production maraîchère autour dudit site.

### **3.2. Les objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agira pour nous :

- de faire l'état des lieux de la démarche d'intervention du projet VAREK pour l'accompagnement des partenaires à la base ;
- d'identifier les différents acteurs concernés par le projet ;
- d'analyser le niveau d'appropriation des acquis du partenariat avec le projet VAREK.

Dans la première partie de ce mémoire, nous présentons la revue de la littérature (Chapitre I), la méthodologie de l'étude (chapitre II), la zone d'étude et la structure d'accueil (Chapitre III).

La deuxième partie présente la démarche du projet, les acteurs et leurs stratégies et enfin, l'appropriation des acquis du partenariat par les populations (Chapitre I), suivi de discussions (chapitre II). En conclusion, nous présentons quelques recommandations d'amélioration de la stratégie.

**PREMIERE PARTIE : GENERALITES**

## CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE

### 1.1. Concept de stratégie

Selon l'encyclopédie wikipedia disponible sur le web, le mot stratégie vient du grec *stratos* qui signifie « armée » et *ageîn* qui signifie « conduire ». La stratégie est donc à l'origine, l'art d'organiser les forces militaires pour conduire une guerre. Mais par extension, ce mot signifie aussi l'art d'élaborer une politique, définie en fonction de ses forces et de ses faiblesses, compte tenu des menaces et des opportunités, dans les domaines notamment des activités socioéconomiques. Bâtir une stratégie c'est aussi concevoir un plan des opérations nécessaires pour atteindre un objectif. Cette notion peut être étendue à l'art politique, à la gestion d'entreprises et généralement à la conduite des acteurs d'un système social. Pour conclure, la stratégie c'est la voie suivie dans le but d'atteindre les buts et les objectifs d'une organisation. La stratégie d'ensemble de l'organisation est souvent appelée stratégie organisationnelle mais une stratégie peut aussi être mise au point pour n'importe quel aspect des activités de l'organisation.

Selon MORIZE (1992), une stratégie est la combinaison, dans le temps et dans l'espace, des méthodes, des techniques et des moyens différents et d'intérêts complémentaires qui seront choisis en fonction des ressources disponibles, du public et des problèmes à résoudre pour parvenir, à travers un certain nombre d'étapes et selon un processus répétitif et évolutif, à une nouvelle situation, aussi proche que possible de l'objectif principal.

### 1.2. Les Projets de développement

Selon SOMDA (2009) un projet peut être défini comme étant un ensemble d'activités nouvelles et de ressources qu'il faut combiner de façon optimale en vue d'atteindre un objectif répondant aux besoins d'une population donnée dans un temps limité. A l'origine de tout projet se trouve le diagnostic d'une situation problématique caractérisée par un écart entre une situation souhaitée (désirée, ce qui devrait être) et une situation actuelle non satisfaisante (ce qui est). A partir de ce diagnostic des besoins prioritaires sont définis ainsi que des objectifs, une stratégie d'intervention des activités et des ressources en vue d'améliorer l'état actuel des lieux. Tous ces éléments définis avant la mise en œuvre du projet constituent des prévisions, et en ce sens, le projet est un pari sur l'avenir.

### **1.3. Le projet de développement comme intervention dans des systèmes sociaux dynamiques**

Selon Deligne et Maharetse (2009) les actions des projets de développement ne se présentent pas en terrain neutre. Que les villages aient croisé de nombreux projets ou non, leurs habitants ne restent pas passifs, mais réagissent et souvent de manière inattendue à la présence des étrangers. Ces réactions n'impliquent pas seulement une relation à deux termes c'est-à-dire entre bénéficiaires et animateurs d'un projet. C'est l'écheveau complexe des relations entre les habitants, les familles, leurs différents réseaux qui sont mis en jeu. Les équipes débarquent dans les villages souvent comme un cheveu dans la soupe au milieu de conflits entre individus ou groupes locaux. Le projet est perçu comme une menace ou une opportunité pour diverses rivalités locales et il peut réveiller certains conflits latents quand il ne les provoque pas directement. Au cours de la mise en œuvre d'activités où l'accent est souvent mis sur l'acquisition de nouvelles techniques et procédures, un intervenant externe est aisément inattentif, voire parfois aveugle à la complexité des relations locales. Il convient donc de mettre l'accent sur l'importance de ces relations internes à la société villageoise locale et sur leurs conséquences possibles sur les activités du projet. Les agents du projet se situent à l'interface entre cette société et un organisme externe. Ils doivent gérer des situations tendues liées à diverses incompréhensions sur le sens et les motivations des actions jamais considérées comme complètement innocentes, gratuites ou neutres.

### **1.4. Les principales étapes du processus d'appui/accompagnement des villages**

Selon Wandou et VAREK (2009), l'appui/accompagnement des villages se fait à travers deux types d'organisations mises en place par les populations. Il s'agit notamment des Groupements maraîchers (GM) et des Comités de gestion de barrage (CGB).

De façon schématisée, les principales étapes du processus se présentent comme suit :

(Cf. Figure 1, p 7).

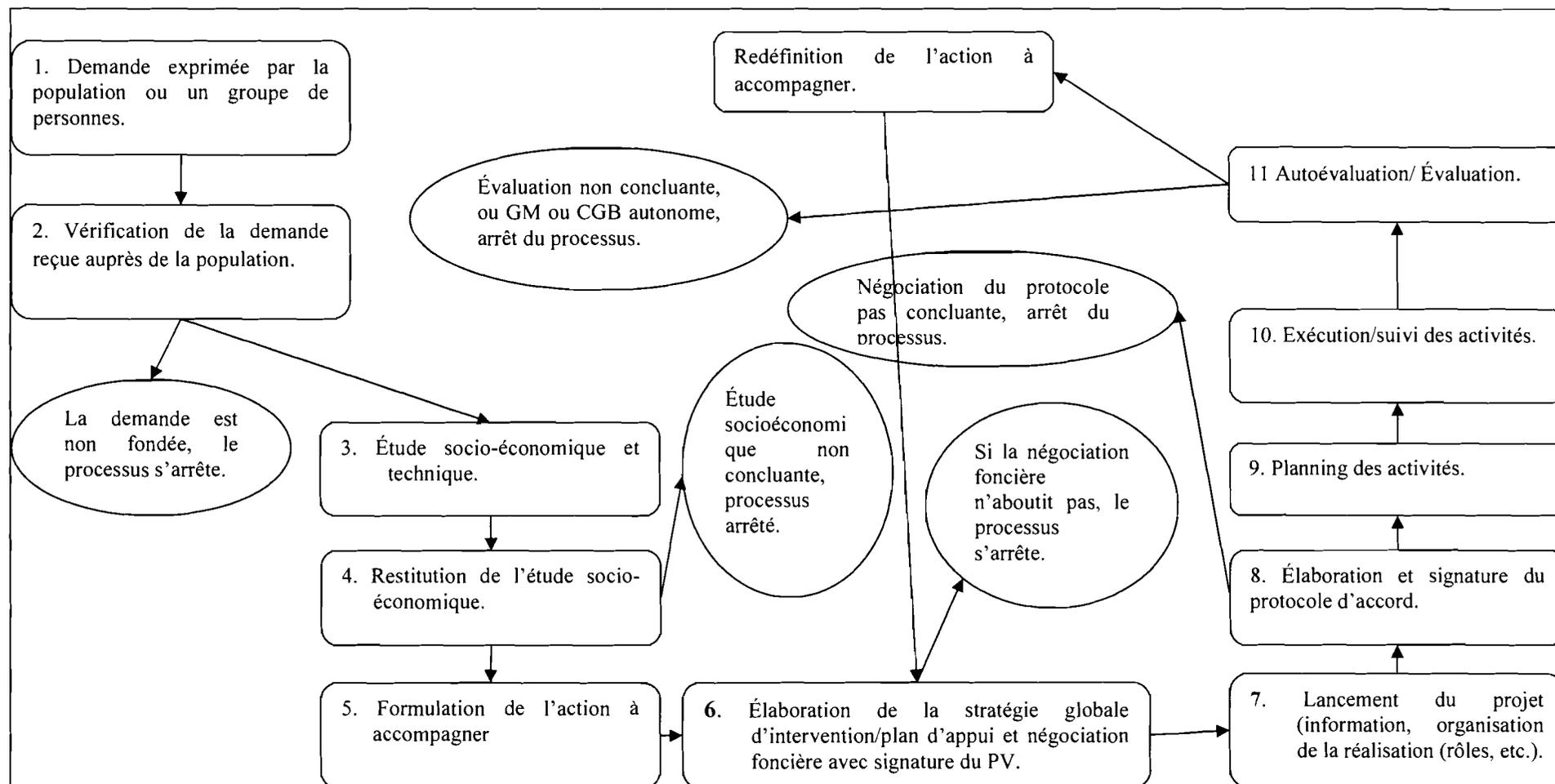


Figure 1: Schéma global de l'appui/accompagnement des GM et des CGB (nouveaux et anciens)

**Source** : rapport de la 3<sup>e</sup> de mission d'appui/accompagnement du projet VAREK par la consultante Marthe WANDOU, du 16 au 31 mars 2009

Le schéma présente les principales étapes du processus d'intervention du projet, aussi bien dans les nouveaux villages, que dans les villages bénéficiant déjà de l'appui du projet.

Ce schéma présente deux cas :

- dans le premier cas, le processus va de la demande exprimée par les populations, à l'évaluation finale du processus. Ce cas concerne les nouveaux villages qui sollicitent pour la première fois l'appui du projet ;
- dans le second cas, le processus recommence à partir d'une auto-évaluation du groupe accompagné, donc concerne uniquement les groupes qui sont déjà en partenariat avec le projet et qui souhaitent une reconduite de l'appui du projet pour la réalisation d'un nouveau microprojet. L'autoévaluation va servir sert, dans ce cas, de cadre de formulation des actions du nouveau microprojet.

### 1.1.2 Classification des groupes à accompagner

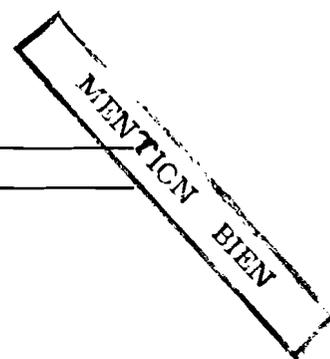
Avant chaque intervention du projet, les groupes à accompagner sont classés par niveau de performance en tenant compte de leurs capacités tant organisationnelles que techniques. Il s'agit de définir la typologie des groupes à accompagner en vue de permettre au projet d'identifier des actions ciblées en tenant compte des forces et faiblesses de chaque groupe. Pour ce faire, le projet a défini cinq (5) niveaux de performance des groupes.

(cf. tableau 1)

Tableau 1 : Classification des groupes par niveau de performance

Niveau du groupe	Performance du groupe
1	Pour les débutants
2	Peu fonctionnel
3	Fonctionnement moyen
4	Bon fonctionnement
5	Très bon fonctionnement, groupe mature

Source : Enquête terrain



Tous les niveaux sont définis à partir de cinq (5) axes d'évaluation pour les GM et quatre (4) pour les CGB (cf. tableau 2, page 9).

Tableau 2 : Liste des axes de classification par groupe

N°	Intitulé des axes de classification par type de groupe	
	GM	CGB
1	Organisation et fonctionnement	Organisation et fonctionnement
2	Sécurisation foncière	Sécurisation foncière
3	Gestion des ressources financières et matérielles	Gestion des ressources financières et matérielles
4	Production agricole	Exploitation et entretien des ouvrages
5	Commercialisation	-

Source : Rapport de la 3<sup>ème</sup> mission d'appui/accompagnement du projet VAREK du 16 au 31 mars 2009

Chaque axe comporte des indicateurs propres qui permettent d'apprécier le niveau des groupes par rapport à cet axe (cf. Annexe 4, page V).

### 1.1.3 Le système d'évaluation et d'auto-évaluation adopté par le projet

Des évaluations et auto-évaluations sont réalisées en vue de faire le point des activités au cours et à la fin d'un programme. Pour ce faire, les cinq niveaux de performance sont maintenus, mais le nombre d'axes évalués passe de 5 à 6 pour tous les groupes (GM et CGB) (Cf. tableau 3).

Tableau 3: Les axes d'auto-évaluation

N°	Axes
1	Gestion des ressources humaines et fonctionnement des organes
2	Gestion matérielle et financière
3	Conduite de l'activité économique
4	Éducation coopérative
5	Inter coopération et partenariat
6	Genre et justice sociale

Source : Rapport de l'appui à l'auto évaluation des groupes accompagnés par le projet VAREK, mai 2010

Dans la pratique, le projet utilise "la toile d'araignée", version organisation professionnelle agricole (OPA) qui est un outil d'auto-analyse et de suivi des capacités des organisations paysannes. La toile d'araignée est en fait une représentation schématique des performances des groupes par rapport aux différents axes d'évaluation (Cf. tableau 3). Elle se présente sous forme de toile d'araignée, d'où son appellation (Cf. Photo 1, page 10).

Les axes d'évaluation définis par le projet sont assortis d'indicateurs qui sont utilisés pour attribuer des points au groupe selon le principe suivant :

- les indicateurs de chaque axe sont notés sur 4, selon un barème de notation prédéfini ;
- la somme des notes des indicateurs constitue la note ou score de l'axe considéré ;
- les scores des axes sont à leur tour additionnés pour être le score du groupe.
- le score de chaque groupe est utilisé pour classer le groupe selon le barème suivant :
  - OPA faible ou de niveau 1 : de 24 à 42 points ;
  - OPA moyenne ou de niveau 2 : de 43 à 60 points ;
  - OPA bonne ou de niveau 3 : de 61 à 78 points ;
  - OPA excellente ou de niveau 4 : 79 à 96 points.

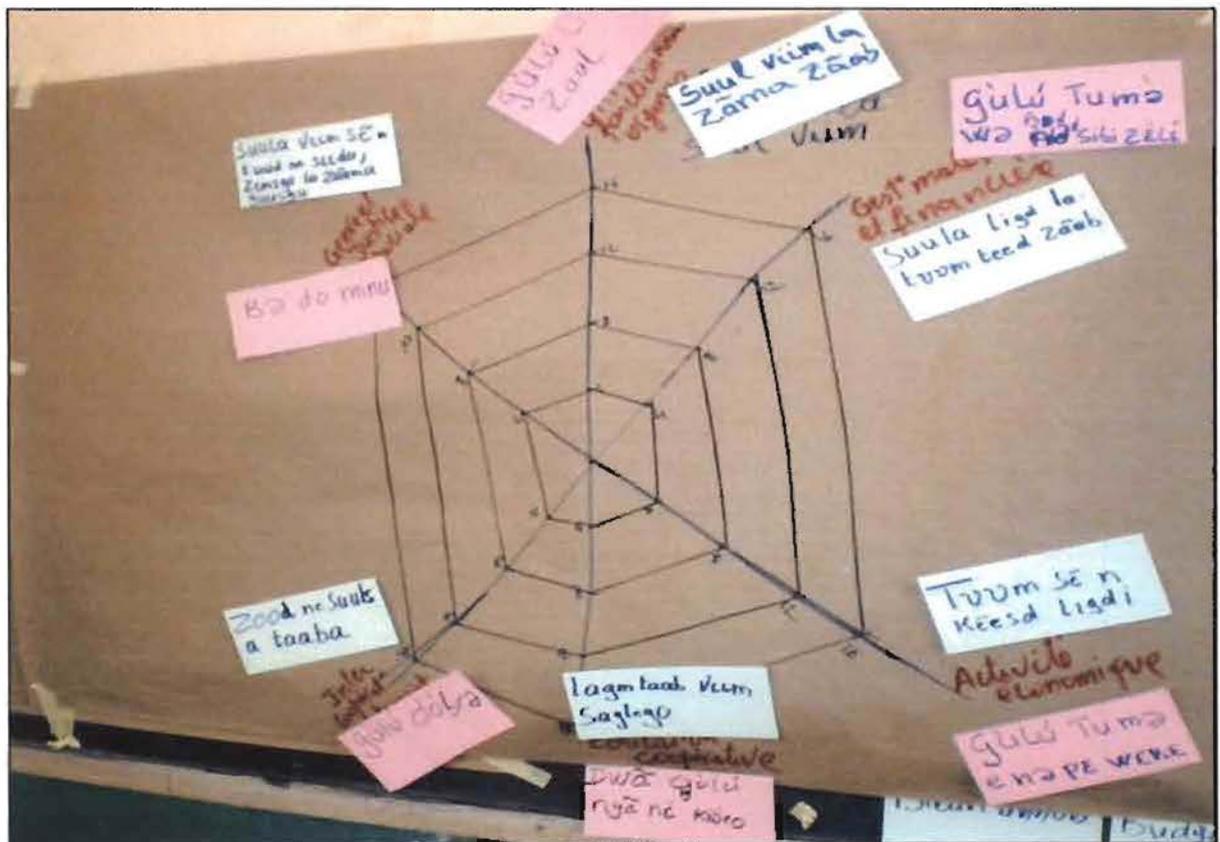


Photo 1: Exemple de toile d'araignée avec des axes traduits en langues locales (Mooré et en Lyélé).

Source : (Cliché : D. Sanou, 2010)

## **CHAPITRE II: METHODOLOGIE**

La méthodologie adoptée pour la mise en œuvre de l'étude a consisté à la recherche documentaire, l'élaboration des outils de collecte des données, l'échantillonnage, les enquêtes terrain, le traitement et l'analyse des données.

### **2.1 Choix du village de l'étude**

La stratégie du projet VAREK est la même pour tous les villages accompagnés. Dans le but de circonscrire notre étude dans le temps et dans l'espace, nous avons opté d'étudier un village. Pour ce faire, nos critères de choix ont été au départ la présence dans le village d'un Groupement maraîcher (GM) et d'un Comité de gestion de Barrage (CGB). Au moment du choix, deux (2) sur dix sept (17) villages accompagnés depuis 2006 répondaient à ces critères (Fara dans la partie sud de la zone d'intervention du projet et Rabouglitenga dans la partie nord). Le choix du village d'étude s'est alors opéré en tenant compte des spécificités de chaque village. C'est ainsi que le site de Fara été choisi parce qu'il est à sa 3<sup>e</sup> campagne de production d'oignon et est situé dans la partie de la zone d'intervention du projet où l'activité maraîchère est quasi inexistante. De plus, tous les membres du groupement maraîcher sont à leur première expérience dans la production maraîchère. Cependant, selon les données statistiques disponibles au niveau de l'équipe du projet, il a réalisé les meilleurs rendements en production d'oignon de l'ensemble des villages accompagnés par le projet. Un tel paradoxe a guidé notre choix.

### **2.3 Les catégories de personnes rencontrées**

Plusieurs catégories de personnes ont été rencontrées au cours de notre étude. Ce sont : (i) les membres du GM et du CGB; (ii) des membres du bureau du Conseil villageois de développement (CVD) et ceux du conseil municipal (le maire et son premier adjoint); (iii) le chef de village; (iv) l'agent d'agriculture de l'unité d'appui technique agricole de Fara et le chef de service départemental de l'environnement et du cadre de vie de Fara.

## 2.4 La collecte des données

La collecte des données a été réalisée à travers la recherche documentaire, l'observation directe sur le terrain et des entretiens semi-structurés individuels et de groupe.

La recherche documentaire nous a permis de constituer une base de données secondaires sur: (i) la structure d'accueil, ses missions et ses objectifs; (ii) la zone de couverture, la stratégie et les axes d'intervention de VAREK ; (iii) les principales étapes de l'appui/accompagnement du projet ; (iv) les activités déjà réalisées en matière d'appui/accompagnement des populations de Fara ; (v) le nombre de village et de producteurs ayant bénéficié de l'accompagnement du projet depuis son démarrage en 2006; (vi) les résultats quantitatifs de la production maraîchère de Fara depuis 2009.

Les observations directes nous ont permis de voir les réalisations physiques (périmètre maraîcher et retenue d'eau), l'organisation du groupement maraîcher pendant la mise en place des pépinières d'oignon et le nettoyage du périmètre.

Les entretiens semi-structurés individuels et de groupe ont été réalisés à l'aide de guides d'entretien en fonction de la catégorie de personnes rencontrées. Les entretiens de groupe ont concerné les groupes cibles accompagnés par le projet à savoir le GM, le CGB, le CVD, du fait qu'ils soient les principaux acteurs de la mise en œuvre des microprojets du village, tandis que les entretiens individuels ont concerné les personnes ressources (le Maire de la commune, les autorités coutumières, les responsables des services techniques déconcentrés et les animateurs du projet) compte tenu de leur niveau d'implication dans les actions menées par VAREK. Ces entretiens nous ont permis de mettre en exergue : (i) la démarche adoptée par le projet pour la réalisation du périmètre maraîcher, la mise en place du groupement maraîcher et le comité de gestion du barrage ; (ii) les acteurs impliqués dans la stratégie du projet VAREK, tant au niveau communal qu'au niveau villageois ; (iii) le niveau d'appropriation des acquis du partenariat par les populations accompagnées notamment la mise en œuvre, par ces populations, des programmes de production maraîchère et de gestion du barrage.

## 2.5 Le traitement et l'analyse des données

Les données collectées sont essentiellement des données qualitatives. Après dépouillement, nous avons utilisé les logiciels MS Word (2007) pour l'enregistrement et le traitement de texte et MS Excel (2007) pour l'enregistrement et le traitement des données pluviométriques.

MENTION BIEN

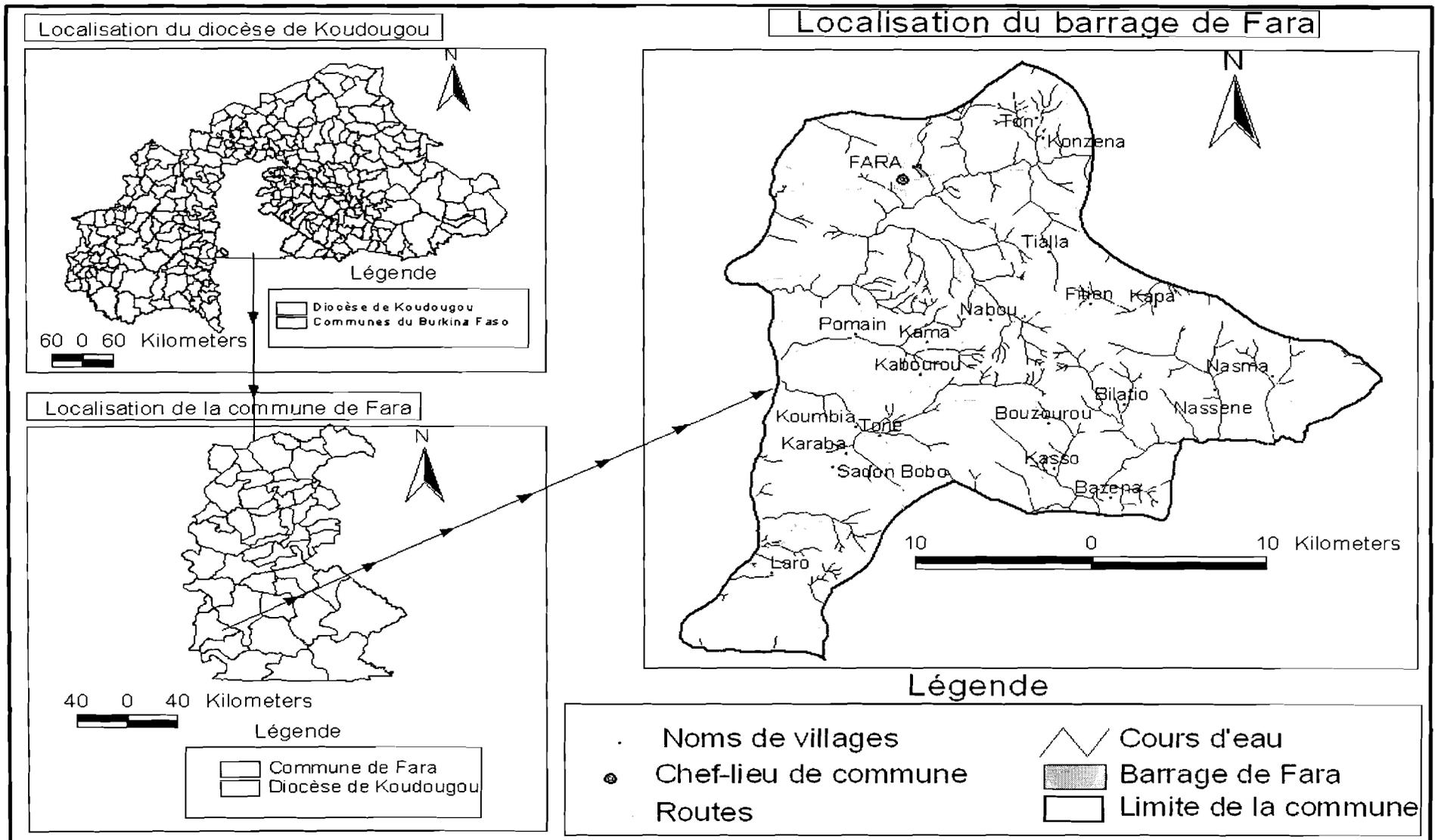
## **CHAPITRE III: PRESENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE DE LA ZONE D'ETUDE ET DE LA STRUCTURE D'ACCEUIL**

### **3.1 La zone d'étude de la zone d'étude**

#### **3.1.1 Situation géographique**

Le village de Fara est le chef lieu de la commune du même nom. Situé à l'extrême sud de la province des Balé dans la région de la Boucle du Mouhoun et à 45 km de Borormo (chef-lieu de la province), la commune de Fara couvre une superficie de 704 km<sup>2</sup>. Elle est composée de 5 secteurs et de 24 villages.

Le village de Fara est accessible par l'axe Ouagadougou-Dano à partir du carrefour de Poura, situé sur la route nationale numéro un (RN 1). Il est limité à l'est par les villages de Ton, Konzena et Tialla, à l'ouest par les départements de Koti et de Dano, au sud par les villages de Nabou, Kama et Pomain, au nord par la commune rurale de Poura.



Source: BNDT plus, enquêtes terrains

Novembre 2010

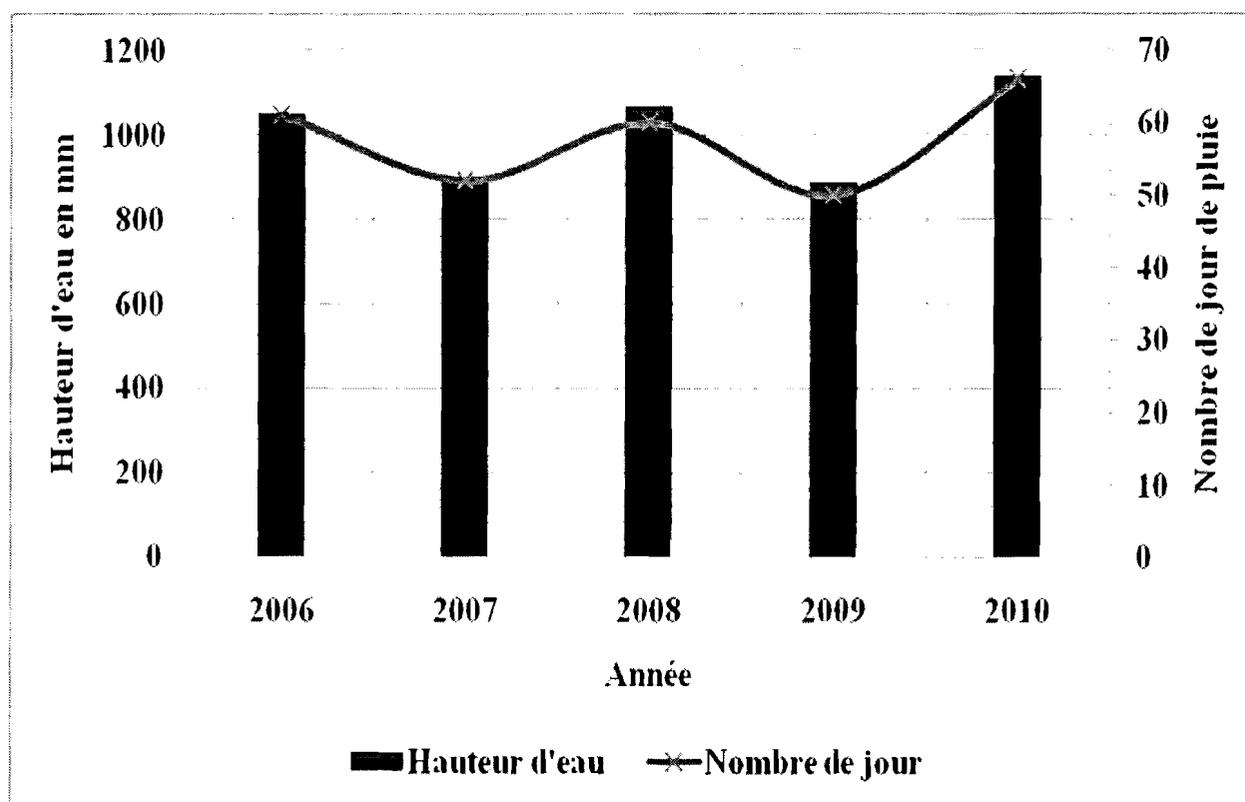
O. KABORE

Carte 1 : Localisation de la commune rurale de Fara

### 3.1.2 Le milieu physique et naturel

#### 3.1.2.1. Le climat

Le climat de la commune de Fara est du type soudanien caractérisé par une alternance de deux (02) saisons. Une saison sèche d'octobre à avril et une hivernale de mai à septembre. Sur le plan de la pluviométrie, Fara est traversé par l'isohyète 1100 mm. Les premières pluies tombent dès avril et la saison s'installe pleinement vers mi-mai. La pluviométrie des cinq (5) dernières années, relevée à partir du poste pluviométrique de Fara est représentée par le graphique 1.



Graphique 1 : Situation pluviométrique des cinq (5) dernières années à FARA

Source : DPAHRH des Balé

Au cours des cinq dernières années, la moyenne pluviométrique a été de 1006,26 mm d'eau avec un minimum de 883,6 mm enregistré en 2009 et un maximum de 1137,8 mm en 2010. Quant au nombre de jours de pluie, il est en moyenne de 58 jours par année.

MENTION ITIEN

### 3.1.2.2. La végétation

La province des Balé, dont dépend la commune de Fara, de par sa position sur le bassin versant du fleuve Mouhoun, est sous l'influence d'un climat soudano sahélien. Selon la caractérisation faite par Guinko *et al.* (1984), elle se situe dans le domaine phytogéographique soudanien, plus précisément dans le district ouest-mouhoun. Ce district phytogéographique a une végétation caractérisée par des espèces ligneuses telles que : *Cola laurifolia*, *Pterocarpus santalinoides*, *Elacis guineensis*, *Manilkara mulinervus*. Ces espèces constitutives de la savane boisée, forment des galeries forestières très pauvres en espèces guinéennes que l'on ne trouve que sous forme rupicoles. Ces forêts sont fortement tributaires de l'état temporaire des cours d'eau. La savane arbustive qui colonise les collines et les buttes cuirassées est formée de *Detarium microcarppum*, *Combretum glutinosum*, *Entada africana*... Le tapis herbacé se compose essentiellement d'*Andropogon gayanus*, d'*Andropogon aseinodis*, de *loudetia togoensis* et forme avec la savane arborée la végétation des glacis. Le terroir de Fara comporte des essences végétales caractéristiques de ce district. Toutefois, situé à l'extrême Sud de la province, Fara est plus arrosé que les communes rurales du nord de la province et bénéficie de ce fait, d'une couverture floristique relativement mieux fournie. Cependant, on assiste ces dernières années à une dégradation intense du couvert végétal du fait de l'action anthropique : transhumance, mauvaise pratique culturale et feux de brousse. Cette dégradation de la végétation met à nu les sols, les rendant ainsi plus vulnérables à l'érosion. Les particules de terre arrachées aux sols dénudés sous l'effet de l'érosion sont conduites par les eaux de ruissèlement vers les dépressions des cours et retenues d'eau, provoquant ainsi leur comblement.

### 3.1.2.3. Le relief et les sols

Le relief assez monotone s'étend sur un tableau granitique dépassant rarement 300m. Le point culminant se situe à 352 m d'altitude. Ce relief plat constitue d'une part une entrave à la réalisation de retenues d'eau profonde et d'autre part, favorise l'étalement des nappes d'eau de surface accentuant ainsi l'évaporation. De plus, la structure cristalline du sous sol empêche l'infiltration des eaux et la recharge de la nappe phréatique. La commune rurale de Fara est en grande partie couverte de sols peu évolués. Il s'agit généralement de sols d'apport alluvial, sablo-argileux, gravillonnaires (Sanou, 2007).

### **3.1.2.4. L'hydrographie**

Le réseau hydrographique est constitué du Mouhoun et de ses affluents. Le Mouhoun qui coule du nord au sud constitue la frontière entre la commune rurale de Fara et les provinces du Tuy et du Ioba.

### **3.1.3 Aspect démographique-socio-économique**

#### **3.1.3.1. La population**

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2006, la population du village de Fara, s'élevait à 2 572 habitants, ce qui représente environ 6,92% de la population de l'ensemble des 24 villages de la commune. La population féminine est de 1 274, soit 49,53% de l'effectif du village contre 52,34% au niveau communale. Cela s'explique par le fait que Fara étant le chef-lieu de la commune, offre les meilleures conditions d'accueil et d'hébergement (logement, électricité, eau courante, restaurant, etc.) à de nombreux jeunes venus à la recherche de l'or dans la zone. La grande partie de la population du village de Fara est très jeune. Les moins de 15 ans représentent 45,53% de la population totale. La population active (15 à 64 ans) représente 51,18%. Au vu des résultats du recensement démographique de 2006 la densité moyenne communale s'est établie à 53 habitants /km<sup>2</sup> (DRED/Kdg, 2006).

Sur le plan de la composition ethnique, le village de Fara est composé de Bobo-dioula, ethnie fondateur du village, de Mossi, de Nuni, de Dagara, de Kô, de Bwa, de Peulh, et même d'une population de pêcheurs Djerma installée dans le village depuis maintenant trois (3) générations. Les principales religions pratiquées par la population de Fara sont l'islam, le christianisme et l'animisme. La zone est caractérisée par un mouvement migratoire très intense. Les zones de départ sont Yako, Koudougou, Manga. Quant à l'émigration, elle est plus temporaire et s'effectue en direction de la Côte d'Ivoire ou du Ghana. Elle touche essentiellement la population active de la commune à la recherche de conditions meilleures de vie (Zoungrana, 2007).

### **3.1.3.2. Les activités de production**

#### **3.1.3.2.1. L'agriculture**

L'agriculture est la principale activité économique des habitants de Fara. Elle occupe 60 à 70% des ménages à Fara (Sanou, 2007). Les types de cultures pratiquées sont les cultures de saison pluvieuse et le maraîchage en saison sèche. Les cultures de saison pluvieuse sont axées sur les productions céréalières (sorgho, mil, maïs, riz) et les cultures de rente (coton, arachide, niébé etc.). Le coton, principale culture de rente dans la Région de la Boucle du Mouhoun, ne semble pas intéresser les populations de Fara contrairement au maraîchage qui reste dominant. Les principales spéculations maraîchères sont: le chou, l'oignon, la tomate, l'aubergine, le piment et le gombo. La prédominance des systèmes cultureux traditionnels (cultures sur brûlis, utilisation de la daba...) montre que l'agriculture se pratique encore sous sa forme traditionnelle, caractérisée par une extension continue des superficies emblavées.

#### **3.1.3.2.2. L'élevage**

L'élevage constitue une des principales ressources de la province et environ 90 % des producteurs l'associent à l'agriculture (Sanou, 2007). Il constitue la seconde activité après l'agriculture et comporte deux composantes : (i) un élevage sédentaire pratiqué par les agriculteurs. Les ménages possèdent du bétail (bovins et asins) destiné à la culture attelée auquel s'ajoutent les ovins, les caprins, les asins, les porcins et la volaille ; (ii) un élevage transhumant pratiqué par les Peulhs dont les troupeaux sont constitués essentiellement de zébus. Mais ils se sédentarisent progressivement pour éviter les nombreux conflits qui ont lieu lors des déplacements du bétail.

#### **3.1.3.2.3. Le commerce**

Le secteur du commerce occupe une place importante dans les activités économiques de la commune de Fara, en raison de sa position sur la route du Ghana et de sa proximité de la mine d'or de Poura. Le marché de Fara qui se tient tous les six (6) jours est un important centre commercial qui reçoit du monde venant non seulement de toutes les localités voisines, mais aussi des commerçants venant de villes éloignées du Burkina et du Ghana (un pays voisin), chaque jour de marché. On note ainsi la présence de commerçants du Ghana (frontière à 60 km), de

Boromo (à 45 km), de Bobo-Dioulasso, de Koudougou et de Ouagadougou. Par ailleurs, les mineurs constituent des clients importants pour l'écoulement des produits frais. Les produits maraîchers et des cultures irriguées sont pratiquement écoulés sur place. Les produits de commerce sont essentiellement les produits alimentaires de consommations courantes, les produits manufacturés des industries nationales et du Ghana avec une prédominance, des pièces détachées de cycles et de cyclomoteurs.

### **3.2. La structure d'accueil**

#### **3.2.1 Historique**

L'OCADES/ Caritas est une organisation apolitique à but non lucratif. Elle a été créée le 25 mai 1998 par la Conférence Épiscopale du Burkina-Niger par fusion de la Caritas et du BEL (Bureau d'Études et de Liaison). Elle a été reconnue officiellement par le récépissé N°98-181 MATS/SG/DGAT/DLPAJ du 25 mai 1998 par l'État burkinabè. L'OCADES/Caritas Burkina est représentée dans chaque Diocèse par un Secrétariat Exécutif Diocésain (SED) qui assure la coordination de ses activités. L'OCADES/Caritas Koudougou est à cheval sur trois Régions du pays à savoir, la Région du Centre-Ouest, la Région du Nord et une partie de la région de la Boucle du Mouhoun.

Les objectifs poursuivis par l'OCADES/Caritas Koudougou sont : (i) faire rayonner la charité chrétienne à travers la solidarité et le partage ; (ii) promouvoir le développement intégral et durable de tout homme ; (iii) œuvrer à la promotion de la justice sociale, de la paix et des droits de l'homme au Burkina, en Afrique et dans le monde ; (iv) soutenir les structures pour une action durable.

#### **3.2.2 Organisation et fonctionnement**

La zone d'intervention de l'OCADES/Caritas Koudougou couvre l'espace géographique et ecclésiastique du diocèse de Koudougou. Il a une superficie de 25 775 km<sup>2</sup> pour 1 600 000 habitants. Suivant le découpage administratif et politique de l'État du Burkina Faso, le diocèse couvre la région du Centre -Ouest qui compte quatre provinces (le Boulkiemdé, le Sanguié, la Sissili, le Ziro), la province du Passoré (région du Nord) et la commune de Fara dans la province des Balé (Region de la boucle du Mouhoun). Il regroupe 784 villages.

Sur le plan ecclésiastique, le diocèse de Koudougou comporte dix sept (17) paroisses. Le SED de Koudougou est structuré en deux départements: le Département développement et promotion humaine et le département Solidarité et partage.

### **3.2.2.1. Le Département Développement et promotion humaine**

Ce département a pour mission de promouvoir le développement intégral de tout homme et de tout l'Homme. Il travaille en étroite collaboration avec les communautés de base afin de favoriser l'encrage des conditions favorables au développement. Son objectif est de contribuer à l'autopromotion et à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations du diocèse.

Les services, projets et programmes rattachés à ce département sont : (i) le projet valorisation des ressources en eau de Koudougou (VAREK); (ii) les programmes d'alphabétisation; le portefeuille Jean-Paul II; (iii) le projet de soutien à l'activité apicole du groupement féminin wend-panga de kologkande; (iv) l'Association de crédit et de solidarité (ACSO); (v) la ferme de production de spiruline; (vi) le centre de tri et de conditionnement de friperie «toum n song taaba » ; (vii) le centre de rééducation (yiiki kènè) et la lunetterie.

### **3.2.2.2. Le Département Solidarité et Partage**

La mission de ce département est de faire rayonner la charité chrétienne à travers la Solidarité et le Partage. Il a pour objectif de mobiliser les moyens nécessaires pour résoudre les problèmes des nécessiteux du diocèse à travers l'aide humanitaire, la réhabilitation et la réinsertion des personnes vulnérables et des exclus sociaux, le secours d'urgence et la santé.

## **3.2.3 Le projet Valorisation des Ressources en Eau de Koudougou**

### **3.2.3.1. Contexte et historique du projet**

C'est au cours de la grande sécheresse de 1973 que le diocèse de Koudougou, avec l'appui technique et financier de l'ONG allemande "Misereor", a créé l'Unité Mécanique (UMEC) avec pour objectif de répondre au besoin urgent des populations de disposer de l'eau de surface pour abreuver le bétail et alimenter la nappe phréatique. En 1992, un premier atelier international sur l'hydraulique appelé "Koudougou I" s'est tenu à Koudougou. La principale

recommandation faite a été de mettre l'accent sur l'animation et la valorisation des ouvrages hydrauliques. La division VAREK est alors créée pour former l'UMEC/VAREK. Mais en 1998, il y a eu la tenue d'un second atelier appelé "Koudougou II" et qui a abouti à une nouvelle vision de l'Église en matière d'hydraulique : les programmes hydrauliques des diocèses doivent devenir des programmes de développement plutôt que des programmes de réalisation physiques quantitatives. Ainsi depuis 2004, le projet s'est résolument orienté à la poursuite de son objectif de contribuer au développement durable de la population du diocèse de Koudougou à travers des programmes de gestion participative des ressources en eau et des terroirs.

### **3.2.3.2. Les domaines d'intervention de VAREK**

Le projet VAREK a une part d'action dans : (i) l'intensification de la production agricole (cultures maraichères, cultures pluviales) ; (ii) la défense et la restauration des sols (DRS) ; (iii) La lutte contre la désertification ; (iv) la réhabilitation et la protection des ouvrages hydrauliques ; (v) l'animation/sensibilisation, la formation et le suivi appui technique ; (vi) l'appui à la commercialisation des produits maraîchers.

**DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSIONS**

**MENTION BIEN**

## CHAPITRE I: RESULTATS

Ce chapitre est développé en trois (3) grands points : (i) l'état des lieux de la démarche du projet ; (ii) l'identification des différents acteurs concernés par le projet (iii) et l'analyse du niveau d'appropriation des acquis du partenariat par les populations accompagnées.

### 1.1. État des lieux de la démarche du projet

Le partenariat entre le projet et le village de Fara a débuté en 2006 après une demande d'appui formulée par le village, sollicitant la mise en place d'un site maraîcher. Pour se faire, l'intervention du projet a consisté à : (i) la mise en place du site maraîcher ; (ii) la mise en place des organisations paysannes; (iii) le renforcement des capacités.

#### 1.1.1. La mise place du site maraîcher

Avant la mise en place du site maraîcher, le village de Fara a bénéficié d'un barrage d'une capacité de 233 000 m<sup>3</sup> construite en 1991/1993 par l'Unité mécanique de l'OCADES/Caritas de Koudougou. C'est sur le site de ce barrage que VAREK a financé la réalisation d'un site maraîcher de 4,5 ha, aménagé et équipé (Motopompe, brouette, etc.) en 2006 (cf. tableau 4 pour les détails).

Tableau 4 : Infrastructures et équipements du périmètre maraîcher (PM) de Fara

N°	Infrastructure ou équipement	Unité	Quantité		Année
			Prévue	Réalisée	
1	Clôture (grillage, poteaux, une grande porte de 3 m de large et une petite porte d'1,5 m de large)	Nombre	1	1	2006
2	Motopompe	Nombre	1	1	2006
3	Brouette	Nombre	3	3	2006
4	Réseau d'irrigation	Superficie	4,5 ha	4,5	2006
5	Fosse fumière	Nombre	1	1	

Source : Enquête terrain, décembre 2010

L'implantation et l'équipement du PM ont été réalisés à 100% des prévisions.

### 1.1.2. La mise en place des organisations

Pour susciter l'implication effective des acteurs dans sa zone d'intervention, le projet a procédé à la restructuration et la mise en place du GM et du CGB d'abord sous l'appellation de Comité de gestion (COGES).

Tableau 5 : les organisations paysannes mises en place à Fara

Type organisation	Année de mise ne place	Date de reconnaissance	Nombre de membre			Nombre de membre du bureau		
			H	F	T	H	F	T
Groupement maraicher (GM)	2006	12/03/2008	7	16	23	4	5	9
Comité de gestion du barrage (CGB)	2006	-	-	-	-	9	2	11

Source : Enquête terrain

Le CGB est un bureau mis en place par la population pour la gestion de leur barrage. Les membres actuels sont issus des différentes organisations du village (Groupements de maraîchers, d'éleveurs, de pêcheurs ; le CVD, le Conseil municipal...).

### 1.1.3. Le renforcement des capacités des groupes

Dans le cadre du renforcement des capacités une série de formations et de voyages d'échanges ont été réalisés au profit des producteurs maraîchers et du comité de gestion du barrage. Les tableaux (6, 7 et 8) ci-dessous présentent la situation des formations et voyages d'échanges réalisées de 2006 à 2010.

#### 1.1.3.1. Les formations au profit du GM

Le tableau n°6 présente les formations reçues par le GM, aussi bien des animateurs du projet que des partenaires techniques.

Tableau 6 : Les formations et animations réalisées par le projet au profit du GM de 2006 à 2010

N°	Thème	Année	Formateurs	Type de formation
1	Entretien de la motopompe	2006	VAREK	Pratique
2	Techniques d'irrigation gravitaire	2006	DRAHRH-CO	Pratique
3	Rôles et tâches des membres de bureau	2007	VAREK	Théorique
4	Techniques d'entretien des cultures (PIV)	2007	UAT/Fara	Pratique
5	Techniques de semis du maïs (PIV)	2007	DRAHRH-CO	Pratique
6	Techniques de semis du niébé (PIV)	2007	DRAHRH-CO	Pratique
7	Technique de production de l'oignon	2007	DRAHRH-CO	Pratique
8	Rôle et tâche des membres de bureau	2009	VAREK	Théorique
9	Production de la fumure organique	2009	VAREK	Pratique
10	Mise en place et entretien du manioc	2009	UAT/ Fara	Pratique
11	Élaboration de plan de travail	2009	VAREK	Théorique
12	Élaboration des plans de campagne	2009	VAREK	Théorique
13	Réalisation de bilan annuel	2009	VAREK	Théorique
14	Traitement biologique des cultures maraichères	2010	VAREK	Théorique

**Source** : Rapport d'inventaire des formations et voyages d'échange réalisés au profit des GM et CBG de Fara depuis 2006, fait par l'animateur en mars 2011.

### 1.1.3.2. Les voyages d'échange au profit du GM

Dans la période de 2006 à 2010, en plus des formations reçues, le GM a bénéficié d'une série de voyages d'échanges avec d'autres producteurs du pays en vue d'améliorer leurs capacités techniques et organisationnelles. La situation de ces voyages est consignée dans le tableau n° 7.

Tableau 7 : Les voyages d'échanges réalisés par le projet au profit du GM

Thème	Date	Nombre de participants	Durée en jour	Lieu et structure d'accueil
Les techniques de culture maraîchère	2006	2	3	Ouahigouya
Les techniques de production hivernale de l'oignon	2009	1	5	Tenkodogo (Garango)
Les techniques de production maraîchère	2009	1	3	Dori
Mise en place des Comités de vente	2010	3	2	Manga

**Source** : Rapport d'inventaire des formations et voyages d'échange réalisés au profit des GM et CBG de Fara depuis 2006, fait par l'animateur en mars 2011.

### 1.1.3.3. Les formations au profit du CGB

Le tableau n°6 présente les formations reçues par le CGB. Ces formations ont été entièrement réalisées par les animateurs du projet.

Tableau 8 : Les formations et animations réalisées par le projet au profit du CGB

Thème	Année	Lieu	Nombre de participants	Formateurs
Rôle et tache des membres du COGES ;	2008	Fara	21	VAREK
Rôles et tâches des membres de bureau du CGB ;	2009	Koudougou	1	VAREK
Élaboration d'un cahier de charges ;				
Entretien des berges ;				

**Source** : Rapport d'inventaire des formations et voyages d'échange réalisés au profit des GM et CBG de Fara depuis 2006, fait par l'animateur en mars 2011.

Ces trois thèmes ont été dispensés en une seule session de trois (3) jours qui a réuni plusieurs représentants de tous les CGB mis en place par le projet. La formation a permis aux participants de connaître leurs rôles et tâches, de pouvoir mettre en place un cahier de charges pour la gestion de leurs barrages et de savoir comment entretenir un barrage.

### 1.1.3.4. Les voyages d'échange au profit du CGB

Le CGB a bénéficié d'un voyage d'échanges, sur la gestion des barrages, en 2006 à Ouahigouya et un autre en 2009 à Nabadogo et à Saria dans le Boulkiémdé, sur l'entretien des barrages.

Le voyage à Ouahigouya a concerné le premier comité qui n'est plus en fonction. Les voyages à Nabadogo et à Saria dans le Boulkiémdé ont permis au comité actuel de constater de visu les dégâts que peut subir une digue lorsque qu'elle n'est pas bien entretenue et de se convaincre de la nécessité de veiller au bon entretien de son ouvrage.

## 1.2. Les acteurs sur le terrain et leurs stratégies

Ce point est consacré à l'identification des différents acteurs du projet et leurs stratégies d'intervention sur le terrain.

### 1.2.1 L'équipe opérationnelle du projet

L'équipe opérationnelle est composée d'une équipe de coordination, d'une équipe de cadres et une équipe d'animateurs de zone.

Tableau 9: L'équipe opérationnelle du projet et sa stratégie d'intervention

Acteur	Stratégie
Équipe du projet composée : <ul style="list-style-type: none"><li>- du chargé de projet;</li><li>- de la secrétaire comptable;</li><li>- du chargé du volet technique et économique;</li><li>- du chargé de l'organisation des OP;</li><li>- de cinq (5) animateurs de zone.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réception des demandes d'appui des villages ;</li><li>- Sélection des villages éligibles ;</li><li>- Réalisation d'études socio-économiques ;</li><li>- Sélection des villages à accompagner ;</li><li>- Identification des besoins et rédaction participatif des microprojets des villages;</li><li>- Élaboration du programme et du budget global d'intervention ;</li><li>- Transmission du programme et du budget à Misereor, l'unique bailleur de fond du projet, avec l'accord du conseil d'orientation de l'OCADES/Caritas Koudougou ;</li><li>- Préparation des orientations stratégiques d'exécution des actions;</li><li>- Négociation foncière et signature de protocole de partenariat avec les villages à accompagner ;</li><li>- Mise en œuvre du programme d'appui/accompagnement des villages ;</li><li>- Supervision, suivi-appui et suivi-évaluation des actions mises en œuvre dans les villages ;</li></ul>

**Source :** Rapport de la 1<sup>re</sup> mission d'appui/accompagnement de la consultante du projet Marthe WANDOU, octobre 2008

### 1.2.2. Les partenaires du projet

Deux types de partenariat sont entretenus par le projet VAREK: un partenariat financier et un partenariat technique. (Cf. tableau n° 10, p 28)

Tableau 10 : Liste des partenaires techniques et financiers et leurs stratégies

Acteurs	Domaine d'intervention	Stratégie
Misereor*	Finance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporte 95 à 97 % du financement de tous les programmes du projet ;</li> <li>- Exige une contribution locale (CFL) de 3 à 5% ;</li> <li>- Réalise des suivi-appuis et des suivi-évaluations périodiques des actions du projet ;</li> <li>- Exécute des formations au profit de l'équipe du projet.</li> </ul>
Direction régionale de l'agriculture et de l'hydraulique du Centre Ouest (DRAH-CO)	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervient à la demande ;</li> <li>- Réalise des formations des producteurs sur les techniques de production agricole ;</li> <li>- Est membre du conseil d'orientation de l'OCADES/ Caritas de Koudougou.</li> </ul>
Direction régionale de l'environnement et du développement durable du Centre Ouest (DREDD-CO).	Environnement	Intervient à la demande dans le domaine de la législation en matière de protection des berges du barrage et la délimitation des zones interdites d'activités sur les berges du barrage.

Source : Enquête terrain

\*Misereor est un mot latin qui signifie " j'ai compassion de... ou j'ai pitié de...". C'est le nom d'une ONG caritative de l'église catholique allemande.

### 1.2.3 Les acteurs au niveau local

Sur le plan local, les principaux acteurs du projet sont ceux inscrits dans le tableau n° 11

Tableau 11 : Les acteurs au niveau local et leurs stratégies

Acteurs	Stratégies
Conseil municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervient en tant que maître d'ouvrage de toutes les installations du microprojet ;</li> <li>- Assure l'appui conseil de la communauté villageoise et des groupes accompagnés ;</li> <li>- Intervient dans les négociations foncières et la gestion des conflits fonciers ;</li> <li>- Assure la collecte de la contribution locale.</li> </ul>
Autorités coutumières	- Interviennent en cas de besoin pour les négociations foncières et la gestion des conflits fonciers et autres questions relevant du droit coutumier.
G M, CGB, CVD	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborent les microprojets ;</li> <li>- Exécutent et assurent le suivi-contrôle et suivi-évaluation des actions à la base.</li> </ul>
Communautés villageoises	- Elisent les membres du CGB ; identifient les exploitants du PM ; réalisent le suivi et l'évaluation de la gestion technique et financière des exploitants ; mobilisent la contribution financière locale.

Source : Enquête terrain

### **1.3. Appropriation des acquis du partenariat**

Les indicateurs pris en compte dans l'appropriation des acquis ont été les suivants : (i) la mise en œuvre des programmes de production maraîchère; (ii) la commercialisation de la production ; (iii) la mise en œuvre des programmes de gestion du barrage.

Ces indicateurs ont permis d'apprécier l'organisation mise en place autour des activités et la mise en œuvre des technologies.

#### **1.3.1 Mise en œuvre des programmes de production maraîchère (GM)**

Au sein du site maraîcher, les producteurs sont organisés autour de deux (2) principales activités : les activités de production et la commercialisation des produits récoltés.

##### **1.3.1.1. Les activités de production**

Les travaux sont réalisés sous la supervision du président et du secrétaire du groupement, qui assurent le leadership au sein du groupe. En effet, le président, de par sa rigueur, sa disponibilité et son sens du travail bien fait impose la discipline et le respect des règles du groupement. Le secrétaire quant à lui, de par sa volonté de travail et sa disponibilité, fait office d'animateur endogène de fait. Il est à la fois le secrétaire du groupement, le conseiller surtout des femmes et l'organisateur de presque toutes les activités du groupement. Selon les femmes, c'est en grande partie grâce à ses conseils et ses encouragements qu'elles ont eu le courage de maintenir le groupe après le départ en 2007 d'une grande partie des membres fondateurs du groupe. Ainsi donc, tous les travaux concernant la mise en place des cultures sont organisés chaque année selon un calendrier accepté et imposable à tous. Le calendrier impose à tous une harmonisation des périodes de mise en place des pépinières, de nettoyage du site, du dressage des planches et du repiquage. Ce qui facilite la distribution de l'eau d'irrigation au cours de l'entretien des cultures.

MENTION FIEN

### 1.3.1.2. La commercialisation

Pour l'organisation de la vente de ses productions, le GM a mis en place depuis 2009, un Comité de vente qui s'occupe de l'identification des acheteurs sur le marché local, du suivi des prix sur le marché, de l'harmonisation des prix de vente au niveau producteur et de la vente des produits de l'ensemble des producteurs, soit sur le site ou sur le marché local.

### 1.3.2 Mise en œuvre des programmes de gestion du barrage

Au niveau du CGB, les activités sont essentiellement orientées vers la gestion de l'eau et son assainissement, la protection ainsi que l'entretien des ouvrages du barrage.

En ce qui concerne l'assainissement, la protection et l'entretien des ouvrages, le CGB a pris les mesures suivantes : (i) délimitation des berges pour fixer leur distance d'exploitation à 150 m du niveau des crues du barrage; (ii) création de pistes d'accès à l'eau par le bétail pour éviter la destruction des berges par le piétinement des bœufs ; (iii) inspection régulière de la digue en vue de détecter et réparer d'éventuelles dégradations ; (iv) organisation régulière du nettoyage des berges avec la population ; (v) organisation de séances de sensibilisation des populations sur l'assainissement et les conséquences de la pollution de l'eau.

Tableau 12: Les taxes d'utilisation de l'eau du barrage

Type d'usage	Montant (F. CFA)	Modalité de récupération
Fabrication de brique	500/personne/an	Paiement en espèce
Maraîchage	2000/200 m <sup>2</sup> /campagne	Recensement par le trésorier du CGB, des superficies emblavées et récupération de décembre à février
Abreuvement de bœufs de la commune	1000/an: de 1 à 5 bœufs 2500/an: de 6 à 15 bœufs 5000/an: sup à 15 bœufs	Paiement en espèces en début d'année
Bœufs en transhumance	2500 durant la période de transhumances	Paiement en espèces en début de séjour
Pêche	5000/pêcheur/mois, durant la période de pêche	Paiement en espèces en début de la saison de pêche
Orpailleur	250/fut de 200 litres	Paiement en espèces à chaque prélèvement.
Lavage des camions et cars	500/Véhicule	Paiement en espèces avant ou après le lavage
Domestiques	100/ménage/mois	Recensement des contribuables par quartier et réoccupation à la fin de chaque semestre

Source : enquête terrain

Ces dispositions permettent au comité de réaliser des recettes qui pour le moment servent à exécuter les dépenses courantes de fonctionnement et d'entretien des infrastructures.

Au titre de l'année 2010, les recouvrements des taxes effectués par le CGB sont consignés dans le tableau 13.

Tableau 13 : Taxes recouvrées au titre de l'année 2010 par le CGB

Type d'utilisateur	Nombre total recensé	Nombre de contribuables	Montant total encaissé	Observation
Éleveurs	46	15	24 500	33% des éleveurs ont payé
Briquetiers	6	6	3 000	100% ont payé
Maraîchers	23	23	47 000	100% ont payé
Pêcheurs	2	2	7 500	100% ont payé
Orpailleurs	15	15	60 000	240 futs ont été prélevés et 100% ont payé
Ménages	467	76	91 700	16% seulement des ménages ont payé
Autres	-	1	21 000	Contribution du projet pour la délimitation des berges
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>254 700</b>	

Source : Enquête terrain

En dehors des éleveurs et des ménages, les recettes ont été réalisées à 100% avec les autres usagers. La principale difficulté de recouvrement est rencontrée chez certains ménages qui n'ont pas encore compris le bien fondé de cette mesure.

## **CHAPITRE II : DISCUSSION**

### **2.1. La démarche du projet**

#### **2.1.1. La mise place du périmètre maraîcher**

La mise en place du périmètre maraîcher et de son équipement se sont réalisés en 2006 lors du démarrage du projet. Ce qui offre à la population de Fara leur premier périmètre maraîcher (PM) entièrement aménagé (clôture et réseau d'irrigation) et équipé d'une motopompe.

Le PM a une superficie totale de 4,5 ha totalement protégé par une clôture grillagée. La source d'eau d'irrigation est le barrage et le mode d'irrigation est à la raie. Pour cela un réseau d'irrigation, composée d'un canal d'amenée en tube PVC (polyvinylchloride) et des canaux secondaires en terre, est installé. Un puits traditionnel est creusé par les producteurs pour l'arrosage des pépinières en début de campagne maraîchère.

Il convient de signaler que le PM a été délocalisé en 2009 de 150 m sur injonction du CGB car son premier emplacement était trop proche du lit de la retenue d'eau. Les travaux d'implantation sur le nouveau site (délimitation, fixation de la clôture, parcellisation et installation des canaux d'irrigation) ont été entièrement réalisés par les producteurs eux-mêmes. Ce qui indique une réelle motivation de ces producteurs composés à majorité de femmes (70 % environ).

#### **2.1.2. Mise en place des organisations des populations**

##### **2.1.2.1. Le groupement maraîcher**

Fara ne possédait pas de GM avant l'intervention du projet VAREK en 2006. Le groupement maraîcher actuel, dénommé "SOUGRE-NOOMA" du secteur n°3, a été crée en 2006 suite à une rencontre avec les responsables du projet de l'époque. Il a été reconnu par arrêté de reconnaissance N°2008 001 MATD/R-BMH/PBL/CFR, du 12 /03/2008.

C'est un groupement mixte qui, pendant le premier programme triennal (2006-2008) du projet, était composé de 125 membres avec pour vocation la Petite Irrigation Villageois (PIV) orientée vers principalement la production du maïs et du niébé et accessoirement la production de quelques légumes (oignon, tomate, feuilles d'oseille, aubergine locale, etc.). Mais à l'issu de ce premier programme, le groupe va connaitre de nombreux abandons dus, dit-on, à la

contribution financière exigée aux membres et à l'échec du PIV consécutive à des mauvaises productions enregistrées. C'est ainsi que le groupement a été réorganisé en 2009 avec l'aide du projet et compte actuellement 23 membres dont 16 femmes soit environ 70% des membres (cf. liste des membres en annexe). Ces chiffres indiquent une prédominance des femmes dans le domaine de la production maraîchère dans le village de Fara, dans la mesure où c'est le seul groupe maraîcher du village et que l'adhésion est libre et volontaire (cf. liste des membres en annexe).

Le groupement est dirigé par un bureau exécutif de neuf (9) membres composé de quatre (4) hommes et cinq (5) femmes (cf. liste des membres du bureau en annexe). Il assure l'organisation et la coordination des activités du groupement et répond à son nom en cas de besoin.

En vue de mieux organiser la vente de ses produits à des prix satisfaisants, le GM a mis en place en 2009, sur suggestion du projet, un comité de vent composé de trois (3) membres : une présidente, un secrétaire et une trésorière.

Ce comité a en charge l'organisation de la vente des produits de tous les membres du groupement par la recherche de marché, le suivi des prix des produits sur le marché, la négociation des prix avec les acheteurs, etc.

De l'avis général des producteurs, depuis la mise en place du comité de vente, les difficultés d'écoulement de leur production qu'ils connaissaient au paravent est en passe d'être résolu et les revenus sont meilleurs. Ce qui les encourage à améliorer quantitativement et qualitativement leurs productions.

#### **2.1.2.2. Le comité de gestion du barrage**

Le CGB a aussi vu le jour en 2006, tout comme le GM, sur instigation du projet, conformément à sa logique d'associer toujours la gestion de l'eau et des infrastructures hydraulique à leur valorisation. Le CGB est actuellement à son deuxième bureau. Le premier a duré trois ans, de 2006 à 2008. Il avait été mis en place par le chef de village et était composé de cinq (5) membres choisies dans les cinq (5) secteurs de la commune. Le deuxième et actuel bureau est composé de onze (11) membres dont deux (2) femmes soit environ 18% des membres. Les membres sont issus des organisations socioprofessionnelles du village (Les groupements des maraîchers, des éleveurs, des pêcheurs), du CVD et du conseil municipal. Le bureau a été mis en place par le conseil municipal suite à un constat de mauvaise gestion l'ancien bureau.

En ce qui concerne ses attributions, le CGB a pour principale mission d'assurer à la fois une meilleure gestion de l'eau du barrage et une pérennisation de ses infrastructures à travers le

respect d'un cahier de charges que chaque CGB est tenu de mettre en place. Il n'a pour le moment aucune reconnaissance officielle parce qu'un texte juridique relatif aux comités de gestion des barrages n'existe pas pour le moment sur le plan national. Cependant, il rend un énorme service dans la gestion de la retenue d'eau de Fara.

### **2.1.3. Le renforcement des capacités des groupes**

Le renforcement des capacités est l'une des approches prioritaires de la stratégie de responsabilisation des populations. Cette vision rejoint celle du Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique (2004), qui, considère que le renforcement des capacités des organisations paysannes constitue une donnée essentielle pour la réussite de sa nouvelle stratégie de développement rural (SDR), qui a pour ambition d'assurer une responsabilisation totale des producteurs et leurs organisations dans le processus de développement. Conscient donc que la réussite des actions dépend des capacités techniques et organisationnelles des populations à la base, le projet a entrepris depuis son démarrage en 2006 une série de formation et de voyages d'échanges avec tous les groupes accompagnés (GM et CGB).

De l'avis des organisations concernées, les différentes formations reçues et les voyages d'échanges organisés à leur profit, leur ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances relatives à leurs activités et leur ont permis d'améliorer leurs pratiques ( production, organisation des OP et gestion du barrage) ;

## **2.2. Les acteurs sur le terrain et leurs stratégies**

### **2.2.1 L'équipe opérationnelle du projet**

L'équipe de coordination est composée du chargé de programme et d'une secrétaire comptable. Elle assure les tâches administratives et financières auprès de l'administration diocésaine. En plus de ces tâches, le chargé de programme assure la supervision de l'action de toute l'équipe du projet.

L'équipe des cadres est composée du chargé de programme de VAREK, d'un agroéconomiste et d'un responsable du développement organisationnel. Cette équipe assure le respect de l'application de la méthodologie d'exécution du plan d'action du projet. Pour se faire, elle prépare les orientations stratégiques d'exécution des actions décidées conformément aux orientations du projet vues par le conseil d'orientation. Elle organise et exécute les sessions de formations des partenaires à la base sur les thèmes identifiés lors du suivi-contrôle.

L'équipe des animateurs est composée de cinq (5) animateurs qui sont chargés de l'appui-conseil des partenaires à la base à travers un suivi rapproché des actions de développement décidées et mises en œuvre de concert avec les groupes d'acteurs partenaires des communautés villageoises.

### **2.2.2 Les partenaires techniques et financiers**

Sur le plan technique, les partenaires essentiels du projet sont la Direction régionale de l'agriculture et de l'hydraulique du Centre ouest (DRAH-CO) et la Direction régionale de l'environnement et du développement durable du Centre Ouest (DREDD-CO). Avec la DRAH-CO, le partenariat s'effectue dans les domaines des formations sur les techniques des productions agricoles et la gestion des ressources en eau. Par ailleurs, la DRAH est membre du conseil d'orientation du projet VAREK ; par conséquent, la concertation entre les deux structures est permanente.

La DREDD-CO quant à elle intervient au projet dans le cadre de la législation en matière de protection des berges des barrages et pour la délimitation des zones interdites d'activités sur les berges des barrages.

Sur le plan financier, le projet est financé depuis sa mise en œuvre par Misereor, une ONG catholique allemande. Le partenariat entre l'OCADES/Caritas Koudougou et cette ONG date du temps de l'UMEC dont elle a financé les réalisations depuis 1973. On dénombre plus de 80 barrages et boulis réalisés à travers le Diocèse de Koudougou par le financement de Misereor. Depuis le démarrage du projet VAREK en 2004, tous les programmes d'actions du projet sont financés par ce partenaire.

### **2.2.3 Au niveau local (communal et villageois)**

Pendant le premier programme triennal, les partenariats au niveau village concernaient uniquement les groupes accompagnés (GM et CGB). Mais à l'issue de ce programme, le projet a vu la nécessité d'impliquer les autorités et institutions locales en vue d'imprimer une vision réellement communautaire à ses interventions. C'est ainsi qu'à partir de 2009, en plus des groupes accompagnés, le projet a inscrit sur la liste de ses interlocuteurs au niveau local, les CVD, les Conseils municipaux (CM) et les autorités coutumières (Chef de village et/ou chef de terre). Ainsi, les protocoles d'accord de collaboration sont désormais signés par les CVD, les CM et le projet (Cf. Annexe n°5, p VI).

Au niveau communal, la collaboration s'effectue dans les domaines de la planification, du suivi, de la mobilisation sociale, des conseils et de l'orientation communale. A ce titre, les CM jouent le rôle de maître d'ouvrage de toutes les installations du microprojet, apportent leurs appui-conseils à la communauté villageoise en général et aux groupes accompagnés en particulier dans les domaines de l'organisation et de la mobilisation de la contribution financière locale.

Au niveau villageois, les acteurs du projet sont les CVD, les GM, les CGB, les autorités coutumières et les populations des villages.

Les GM, les CGB et les CVD sont les groupes d'acteurs au niveau villageois. Ils constituent à la fois les cibles de l'appui conseil du projet dans la mise en œuvre de son approche et les acteurs qui assurent, de concert avec l'équipe d'animation du projet, l'exécution, le suivi-contrôle des actions à la base, à travers la capitalisation des données sur les effets et les impacts des microprojets villageois.

Les autorités coutumières sont les dépositaires de la tradition et du droit coutumier. A ce titre, elles sont régulièrement consultées et informées des activités menées dans le village au profit des populations. Elles sont également sollicitées soit pour les négociations foncières, soit pour gérer d'éventuels conflits fonciers ou pour toute autre question nécessitant l'implication du droit coutumier.

Les communautés villageoises sont les concessionnaires des infrastructures réalisés. Elles ont par conséquent le rôle: (i) d'élire les membres du comité de gestion des installations; (ii) d'identifier les exploitants sur la base de critères définis de commun accord; (iii) de suivre et évaluer la gestion technique et financière des exploitants ; (iv) de recouvrer la contribution financière locale.

## **2.3. Appropriation des acquis du partenariat**

### **2.3.1 Mise en œuvre des programmes de production maraîchère**

Le leadership du président, la disponibilité du secrétaire, la motivation des membres ainsi que les appui-conseils des animateurs du projet, ont été des facteurs qui ont permis au GM d'asseoir une organisation efficace au sein du PM.

De l'avis général des producteurs, l'harmonie qui règne au sein du groupe, ainsi que l'évolution de leurs productions au cours des deux (2) dernières campagnes maraîchères (2008/2009 et 2010/2011) sont satisfaisantes et constituent une source de motivation pour les prochaines campagnes maraîchères. Toutefois, un certain nombre de contraintes entravent

quelque peu le bon déroulement de leurs activités de production. Il s'agit entre autre de la non maîtrise des techniques de production par l'ensemble des producteurs ; de manque de matériel adéquat de maraîchage (râteau, pioche, binette, pelle, ...). Le GM n'a bénéficié que de trois (3) brouettes du projet depuis 2006 ; des difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles (semence et engrais) car l'appui du projet en intrant se fait seulement la première année du partenariat.

### **2.3.2 Mise en œuvre des programmes de gestion du barrage**

La mise en place du CGB en 2006 a permis au village d'asseoir, pour la première fois depuis la construction du barrage en 1993, une organisation à même d'assurer la bonne gestion de l'eau et la pérennisation des infrastructures par : (i) la réglementation de l'usage de l'eau qui a permis à la fois de réduire son gaspillage et de constituer un fonds de réserve pour les réparations éventuelles des ouvrages (digue et déversoir) par l'institution de taxes de prélèvement de l'eau accompagnée d'un cahier des charges. Les taxes recouvrées (254 700 frs) au cours de la seule année 2010 en est la preuve ; (ii) la réglementation de l'utilisation des berges par la fixation des limites à ne pas franchir et la mise en place de sites antiérosifs (cordons pierreux) qui ont permis de limiter la dégradation des berges et l'ensablement du barrage ; (iii) la responsabilisation des populations par la sensibilisation et l'organisation de travaux communautaires pour le nettoyage des berges et l'entretien courant de la digue.

Toutes ces réalisations indiquent une réelle appropriation de la gestion du barrage par les populations et un bon présage pour la pérennisation des ouvrages.

## CONCLUSION GENERALE

A la lumière des résultats obtenus à Fara, tant sur le plan des réalisations physiques que sur le plan du renforcement des capacités techniques et organisationnelles, nous pouvons affirmer que la stratégie adoptée par le projet apporte une contribution significative à la valorisation des ressources en eau et à l'amélioration de la production agricole. Ce qui est une contribution louable à la lutte contre la pauvreté engagée depuis 2004 par l'État du Burkina Faso. Cependant, quelques insuffisances existent et nous avons dégagé des recommandations opérationnelles qui permettront non seulement de compléter et d'améliorer la stratégie, mais aussi et surtout de faire de cette stratégie un exemple susceptible d'être vulgarisé dans le cadre de la valorisation des ressources en eau et la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso. Ces recommandations sont les suivantes :

- mettre en place d'un service ou d'un bureau chargé du suivi-évaluation des actions du projet. Cela facilitera à la fois : (i) l'élaboration d'un système et des outils de suivi-évaluation adaptés et propre au contexte du projet ; (ii) l'amélioration du système de suivi et de la collecte des données d'évaluation en relation avec les objectifs du projet ; (iii) la collecte de données plus fiables par des méthodes de collecte plus élaborées, surtout en ce qui concerne les données sur la production agricole dont dépend le succès de la lutte contre la pauvreté ; (iv) l'amélioration de la compilation et l'archivage des informations utiles concernant les activités du projet et faciliter ainsi leur traçabilité.
- mettre en place d'un système de vulgarisation des innovations techniques en s'inspirant du système national de vulgarisation agricole (SNVA), actuel système national de vulgarisation et d'appui conseil (SNVACA). Cela permettra au projet : (i) d'améliorer le niveau de formation des animateurs en techniques de vulgarisation agricole ; (ii) de s'initier à la méthode du diagnostic participatif et permanent des contraintes techniques et/ou organisationnelles des producteurs et pour l'identification des thèmes de formation destinées aux producteurs. (iii) d'améliorer ses méthodes de formation par des démonstrations pratiques (de méthodes ou de techniques), plutôt que des formations théoriques qui ne sont pas toujours adaptées à des groupes dont les membres sont en majorité analphabètes ; (iv) d'avoir des indicateurs d'évaluation des activités de vulgarisation agricole du projet et du renforcement des capacités des producteurs (taux d'encadrement, nombre de participants et taux de participation aux formations, taux d'adoption des nouvelles techniques, etc.) ;
- mettre à la disposition des producteurs un minimum de matériels nécessaires pour faciliter les travaux de production (râteaux, pioches, binettes et brouettes...), ainsi que

des intrants (semences notamment) pendant au moins les 2 à 3 campagnes de production, surtout quand il s'agit de femmes qui en général ont un pouvoir d'achat assez limité. Ce qui leur offrira le temps de pouvoir se constituer un fonds de réserve pour l'achat des intrants au cours des campagnes suivantes.

La prise de ces mesures, permettront sans doute d'améliorer la qualité des prestations du projet au bénéfice des populations accompagnées.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Rapports d'étude et de mission, programmes et revues**

- DRED, 2006.** Résultats définitif du recensement général de la population et de l'habitat de 2006 ; Direction régionale de l'économie et du développement du Centre-Ouest, 52p.
- ENCARTA, 2009.** Dictionnaire numérique français.
- WANDOU M., 2009.** Rapport de la 3e mission d'appui/ accompagnement du projet VAREK du 16 au 31 mars 2009, Koudougou, projet VAREK et Misereor. 77p.
- GUINKO S., 1984.** Végétation de la Haute Volta. Thèse présentée à l'Université Bordeaux III. U.E.R Aménagement et ressources naturelles-2 volumes 394p.
- INSD, 2008.** Résultats définitif du recensement général de la population et de l'habitat de 2006.
- MAHRH, 2004.** Document de Stratégie de Développement Rural (DSDR) à l'horizon 2015 (Version définitive). 99 pages.
- MED, 2004.** Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté au Burkina, Ministère de l'économie et du développement, 125p.
- MED, 2005.** Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté dans la région du Centre-ouest, Ministère de l'économie et du développement, 65p.
- MORIZE J., 1992 :** Manuel pratique de vulgarisation agricole ; le technicien d'agriculture tropicale, volume 1. Maisonneuve & Larose, Paris.166p.
- OUEDRAOGO M., RIPAMA T., 2009.** Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006 : état et structure de la population, 118p.
- SANOU D. L., 2007.** Problématique de la satisfaction durable des besoins en eau autour des barrages de Fara et de Guido ; Université de Ouagadougou ; Cellule Hydraulique de l'OCADES Burkina/ Ouagadougou ; Mémoire de Maîtrise en Géographie, 79p.
- SOMDA J. Cl., 2009.** Contenu technique de la formation des communautés en suivi évaluation participatif, 16p.

**VAREK, 2001.** Présentation du Secrétariat Exécutif Diocésain de Koudougou (SED Koudougou), 11p.

**VAREK, 2005.** Programme triennal 2006-2008 de valorisation des ressources en eau dans le Diocèse de Koudougou, 34p.

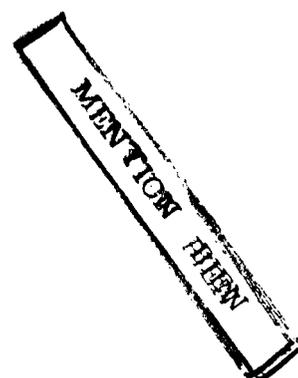
**ZOUNGRANA O., 2007.** La petite irrigation villageoise dans la zone d'encadrement de l'OCADES / Koudougou : cas du site de Fara ; Rapport de stage d'Agent Technique d'Agriculture Spécialisé, VAREK/OCADES Koudougou; 36p.

### **Documents internet**

**Ba S., 2006.** Évaluation de l'efficacité de la formation délivrée par la Caritas au profit des exploitations agricoles de l'arrondissement de Sibassor, École National d'Économie Appliquée, Sénégal, 67 pages. URL : [www.bfpa.sn. /pdf](http://www.bfpa.sn/) (page consultée en août 2010).

**MAHRH, 2008.** Rapport national d'investissement Burkina Faso à la conférence de haut niveau sur : L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique, Syrte, Jamahiriya Arabe Libyenne, 15-17 décembre 2008. 15p. URL : [http://www.sirtewaterandenergy.org /pdf](http://www.sirtewaterandenergy.org/) (page consultée en septembre 2010).

**Deligne A. et Maharetse J., 2009.** Méfiance, rivalités et enjeux de pouvoir autour d'un projet de développement ; le cas du projet « Objectif Sud » en pays tandroy (Madagascar). Gret-Coopérer aujourd'hui n° 65, 47p. URL : [http://www.gret.org/ pdf](http://www.gret.org/) (page consultée en décembre 2010).



## ANNEXES

### Annexe 1 : Guide d'entretien avec le groupement maraicher (GM)

#### Identification du groupement maraicher (GM)

- 1) Nom du GM.....
- 2) Date de création.....
- 3) Nombre de membres : H...../ F...../ T...../
- 4) Statut : .....
- 5) Référence de la reconnaissance : .....

#### Organisation et fonctionnement du GM

- 6) Nombre de membres du bureau ...../
- 7) Mode de mise en place 1 vote 2 désignation
- 8) Durée du mandat : .....

Tableau 1 : Niveau d'étude des membres du bureau

Analphabète	Alpha 1	Alpha2	Primaire	Secondaire	supérieur	Total

- 9) Existe t-il des statuts et règlement intérieurs ? 1 oui 2 non
- 10) Les AG sont elles régulières ? 1 oui 2 non
- 11) Le mandat du bureau est-il respecté ? 1 oui 2 non
- 12) Le GM élabore t-il des rapports, PV ? 1 oui 2 non
- 13) Le GM tient-il des documents de gestion ? 1 oui 2 non
- 14) Si oui les quels ?
- 15) Si non, pourquoi ?
- 16) Avez-vous un compte dans une Banque ou une Caisse ? 1oui ; 2non
- 17) Si oui, combien disposez-vous dans votre compte ?
- 18) Quelles sont les sources d'approvisionnement de votre compte ?

#### Identification du site

- 19) Superficie du site.....ha/
- 20) Date d'aménagement...../
- 21) Date de mise en valeur...../
- 22) Nombre de parcelles...../
- 23) Source d'eau pour l'irrigation ? 1 Barrage 2 Puits
- 24) Si puits, nombre...../
- 25) Avez-vous une parcelle collective pouvant générer des revenus pour votre caisse ? 1oui ; 2 non
- 26) Pouvez-vous nous faire l'historique de votre site ?

#### Activités de production

- 27) Pourquoi pratiquez-vous les cultures de contre saison?
- 28) Exploitez-vous chaque année le site depuis sa mise en place ?
- 29) Quelles sont les cultures que vous pratiquées sur votre sites ?
- 30) Quelles sont vos principales cultures ? et pourquoi ?
- 31) A quel mois de l'année commencez-vous la mise en place de vos cultures?
- 32) Combien de cycle de production faites-vous chaque année pour vos principales cultures?
- 33) Comment organisez-vous la mise en place de vos cultures?
- 34) Avez-vous une parcelle collective qui procure des revenus au GM ? 1oui ; 2non

#### Écoulement de la production

- 35) Où vendez-vous votre production ?
- 36) A quelle période vendez-vous vos récoltes ?.....et pourquoi?
- 37) Comment organiser vous la vente de vos produits?
- 38) Êtes-vous satisfait du mode de vente que vous avez adopté? 1 oui 2 non
- 39) Si non, pourquoi ?
- 40) Quelle alternative proposez-vous ?

### **Partenariat avec autres structures**

- 41) En dehors de VAREK, avez-vous d'autres partenaires qui vous accompagnent? 1 oui ; 2 non
- 42) Si oui, lesquels ?
- 43) Quel type d'appui bénéficiez-vous de ces partenaires ?

### **Partenariat avec VAREK**

- 44) Depuis combien de temps êtes-vous en partenariat avec VAREK?
- 45) Comment ce partenariat a-telle été noué ?
- 46) Quelles sont les actions que vous avez bénéficiées de VAREK?
  - a) Réalisation physiques
  - b) Équipements
  - c) Renforcement des capacités organisationnelles
  - d) Autres action réalisées
- 47) Ces actions correspondent-elles à vos besoins?
- 48) Combien de fois avez-vous bénéficié du financement de VAREK ?
- 49) Arrivez-vous à vous acquitter de la part de contribution qui vous revient dans les montants globaux des financements dont vous avez bénéficié ?
- 50) Avez-vous des difficultés à réunir cette part ?
- 51) Si oui, quelles sont les raisons ?

### **Perception sur l'accompagnement de VAREK**

- 52) Qu'est-ce qui vous a motivé à demander l'appui de VAREK ?
  - 53) Comment appréciez-vous la prestation des animateurs de VAREK ?
  - 54) Y a-t-il des insuffisances que vous souhaitez relever ?
  - 55) Que proposez-vous pour améliorer cette prestation ?
  - 56) Êtes-vous satisfaits de l'accompagnement de VAREK ?
  - 57) Quelle sont les retombées de l'accompagnement de VAREK sur votre production et sur la vie de vos ménages ?
  - 58) Ces retombées son-t-elles à la hauteur de vos attentes ? 1 Oui ; 2 Non
  - 59) Si non, pourquoi ?
  - 60) Quelles sont vos propositions d'amélioration ?
  - 61) Êtes-vous satisfaits de toutes les conditions exigées par VAREK pour son accompagnement?  
1 Oui ; 2 Non
  - 62) Si non, quelles sont les points qui ne vous satisfont pas ?
  - 63) Quelles sont les propositions que vous avez à faire sur ces points ?
  - 64) Quelles sont à votre avis les insuffisances de la stratégie de l'accompagnement de VAREK ?
  - 65) Quelles sont vos propositions d'amélioration
- Liste des membres du bureau GM de FARA

## **Annexe 2 : Guide d'entretien avec le Comité de Gestion du Barrage (CGB)**

### **Identification du barrage**

- 1) Date d'aménagement?...../
- 2) Quelle est le volume de votre Barrage?.....ha/
- 3) Après les pluies, combien de temps dure l'eau de votre barrage?.....mois
- 4) Pouvez-vous nous faire l'historique du barrage?

### **Exploitation du barrage**

- 5) Quel usage est fait de votre barrage en saison sèche?  
1 Domestique ; 2 Agriculture ; 3 Élevage ; 4 Pêche ;  
6 Autres à préciser.....
- 6) Y a-t-il des conditions pour l'utilisation de votre barrage ? 1 Oui 2 Non
- 7) Si oui, quelles sont ces conditions?
- Y a-t-il des sanctions si ces conditions ne sont pas respectées par un utilisateur ? 1 Oui 2 Non
- 8) Si oui, lesquelles ?

### **Identification du CGB**

- 9) Date de création.....

- 10) Statut : 1 reconnu 2 non reconnu  
 11) Référence de la reconnaissance  
 12) Les raisons de sa mise en place ?  
 13) Pouvez-vous nous faire l'historique de votre CGB?

#### **Organisation et fonctionnement du CGB**

- 14) Nombre de membres du bureau ...../  
 15) Mode de mise en place 1 vote 2 désignation  
 16) Durée du mandat : .....  
 17) Depuis combien de temps ce bureau est en lace ?  
 18) Existe t-il des statuts et règlement intérieurs ? 1 oui 2 non  
 19) Les AG sont elles régulières ? 1 oui 2 non  
 20) Si oui, combien de fois dans l'année ?...../  
 21) Le mandat du bureau est-il respecté ? 1 oui 2 non  
 22) Le CGB élabore t-il des rapports, PV ? 1 oui 2 non  
 23) Le CGB tient-il des documents de gestion ? 1 oui 2 non  
 24) Si oui les quels ?  
 25) Le CGB dispose-t-il d'un fonds de gestion ?  
 26) Quelles sont les sources d'approvisionnement de votre fonds?

#### **Activités de gestion menées par le CGB**

- 27) Quelles sont les activités que vous menées dans le cadre de la gestion de votre barrage ?  
 28) Comment les décisions sont prises pour la gestion du barrage ?  
 29) Avez-vous des relations avec le CGB, le CVD, le Conseil municipal et les autorités coutumières pour la gestion du barrage ?  
 30) Avez-vous des difficultés ou des contraintes gestion de votre barrage ?  
 31) Si oui, lesquelles ?  
 32) Existe-il des conflits entre utilisateurs de votre barrage?  
 33) Le CGB gère-t-il les conflits entre utilisateurs ?  
 34) Si oui, comment cette gestion est-elle organisée ?  
 35) Le CGB gère-t-il aussi les terres autour du barrage ?

#### **Partenariat avec VAREK**

- 36) Depuis combien de temps travaillez-vous avec VAREK pour la valorisation de vos ressources en eau ?  
 37) Comment avez-vous obtenu l'accompagnement de VAREK ?  
 38) Depuis que vous-êtes en partenariat avec VAREK quelles sont les actions que vous avez bénéficiées pour la gestion de votre barrage ?  
 a) Réalisation physiques  
 b) Équipements  
 c) Renforcement des capacités organisationnelles et de gestion du barrage  
 d) Autres action réalisées  
 39) Ces actions correspondent-elles à vos besoins?  
 40) Combien de fois avez-vous bénéficié du financement de VAREK ?  
 41) Arrivez-vous à vous acquitter de la part de contribution qui vous revient dans les montants globaux des financements dont vous avez bénéficié ?  
 42) Avez-vous des difficultés à réunir cette part ?  
 43) Si oui, quelles sont les raisons ?

#### **Perception sur l'accompagnement de VAREK**

- 44) Qu'est-ce qui vous a motivé à demander l'appui de VAREK ?  
 45) Ets-vous satisfaits de cet accompagnement?  
 46) Comment appréciez-vous la prestation des animateurs de VAREK ?  
 47) Y a-t-il des insuffisances que vous souhaitez relever ?  
 48) Que proposez-vous pour améliorer cette prestation ?  
 49) Quelle sont les retombées de l'accompagnement de VAREK sur la qualité de gestion et la pérennisation de votre barrage?  
 50) Ces retombées son-t-elles à la hauteur de vos attentes ? 1 Oui ; 2 Non  
 51) Si non, pourquoi ?  
 52) Quelles sont vos propositions d'amélioration ?  
 53) Quelles sont à votre avis les insuffisances de la stratégie d'accompagnement de VAREK ?

54) Quelles sont vos propositions d'amélioration ?

**Annexe 3 : Guide d'entretien avec les Conseils Villageois de Développement (CVD) et le conseil municipal**

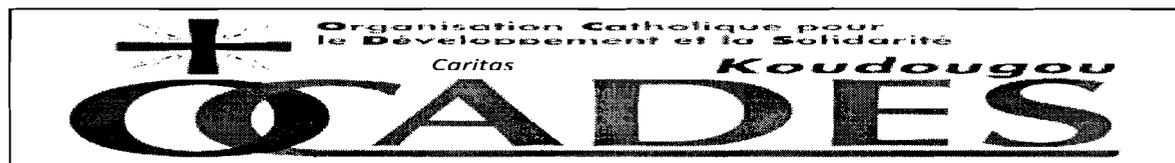
- 1) N°.....
- 2) Date.....
- 3) Nombre de participants
- 4) Quand le CVD a-t-il été mis en place ?
- 5) De combien de personnes est-il composé ?.....
- 6) Quels sont les organes spécialisés ?
- 7) Le CVD gère-t-il les questions foncières dans le village ?
- 8) Le CVD est-il impliqué dans la gestion des infrastructures communautaire du village ?
- 9) Quelle est la place de la gestion des barrages et les activités qui y sont menées, dans vos activités ?
- 10) Que pensez-vous des activités agricoles pratiquées autour de votre barrage ?
- 11) Y a-t-il déjà eu des conflits autour de l'exploitation du barrage ? Oui  Non
- 12) Si oui, pouvez-vous nous en parler ?
- 13) Êtes-vous au courant de l'existence d'un partenariat entre votre CGB et votre GM avec VAREK ?  
Oui  Non
- 14) Si oui, êtes-vous impliqués dans la gestion de ce partenariat ? Oui  Non
- 15) Si oui, à quel niveau ?
- 16) Quelle appréciation faites-vous de ce partenariat ?
- 17) Est-ce que ce partenariat est important pour le village ?
- 18) Le partenariat génère-t-il des retombées importantes pour le village ?
- 19) Quels sont les imperfections que vous avez constatées dans la démarche du partenariat ?
- 20) Que proposez-vous comme mesures pour corriger ces imperfections ?

#### **Annexes 4: présentation des axes de la toile d'araignée**

<b>Axes</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Gestion des ressources humaines et fonctionnement des organes</b> : le dispositif mis en place pour favoriser la participation des adhérents à la vie de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue des rencontres</li> <li>• Participation aux réunions et AG.</li> <li>• Prise de décision</li> <li>• Utilisation des ressources humaines</li> </ul>
<b>Gestion matérielle et financière</b> : c'est la manière d'acquérir, d'utiliser et de justifier les ressources financières et matérielles du GM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation et gestion financières</li> <li>• Existence et tenue de documents</li> <li>• Transparence de la gestion financière</li> <li>• Gestion du matériel</li> </ul>
<b>Conduite de l'activité économique</b> : ensemble des dispositions prises et mises en œuvre (en terme de biens, services et méthodes) et devant concourir à une meilleure rentabilité de ou des activités économiques objet de la création de la structure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Viabilité de l'entreprise</li> <li>• Planification de l'activité économique</li> <li>• Exécution des activités</li> <li>• Suivi évaluation</li> </ul>
<b>Éducation coopérative</b> : Ensemble des actes posés en vue de renforcer la maîtrise des principes régissant la vie coopérative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des principes coopératifs</li> <li>• Renforcement des capacités</li> <li>• Réinvestissement des acquis</li> <li>• Connaissance des nouveaux besoins en formation</li> </ul>
<b>Inter coopération et partenariat</b> : Ce sont les rapports que l'opa entretient avec l'extérieur à deux niveaux : d'abord avec des structures de même nature quelle d'où l'idée d'inter coopération, et ensuite avec d'autres structures de nature différente d'elle, appelées partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations avec d'autre OPA</li> <li>• Participation aux activités de l'inter coopération</li> <li>• Relation avec les partenaires</li> <li>• Implication au partenariat</li> </ul>
<b>Genre et justice sociale</b> : la sensibilité genre d'une OPA et sa prise en compte des groupes spécifiques (femmes, jeunes...) est sa capacité à intégrer progressivement ces derniers, comme membres à part entière de l'OPA en les faisant accéder aux organes de prises de décisions (AG, BE, CS), en leur favorisant l'accès aux services fournis et aux bénéfices réalisés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture aux autres groupes</li> <li>• Participation des autres groupes spécifiques aux organes de gestion</li> <li>• Participation des groupes spécifiques au capital</li> <li>• Accès des groupes spécifiques aux ressources, services et bénéfices</li> </ul>

**Source** : Rapport de l'appui à l'auto évaluation des groupes accompagnés par le projet VAREK, mai 2010

## Annexe 5 : Protocole d'accord



*Projet de Valorisation des Ressources en Eau de Koudougou (VAREK)  
BP 34 Koudougou Burkina-Faso; Tél +226 50 44 02 71; Email: varek@fasonet.bf*

### **PROTOCOLE D'ACCORD OCADES-Commune de Fara-Communauté Villageoise de Fara**

#### **Principe de base :**

L'OCADES Caritas Diocésaine de Koudougou, à travers le projet « Valorisation des Ressources en Eau de Koudougou (VAREK) partage le principe et la conviction qu'il n'y a pas de développement durable sans l'implication effective des partenaires à la base, et ce, à tous les niveaux du processus. C'est fort de cette conviction que se fonde le présent protocole d'accord qui met les groupes cibles face à leurs responsabilités dans la maintenance, la gestion durable et la valorisation de leurs ressources en eau.

#### **Entre les soussignés**

1. La commune rurale de Fara, représentée par Monsieur le Maire, Président du Conseil Municipal,
2. La communauté villageoise de Fara, représentée par le Président du Conseil Villageois de Développement (CVD),
3. L'OCADES Caritas Koudougou, représentée par son Secrétaire Exécutif Diocésain, Fondé de Pouvoir pour le projet VAREK,

#### **Il a été arrêté et convenu ce qui suit :**

##### **Article 1 : Objet du présent protocole**

Le présent protocole d'accord a pour objet la définition et la répartition des tâches et responsabilités des parties prenantes dans le cadre du renforcement des capacités des populations villageoises de Fara en général, du groupement maraîcher « Suugr Nooma » et le CGB en particulier en matière de production et d'écoulement des produits maraîchers, de la gestion et pérennisation de la retenue d'eau.

##### **Article 2 : Durée et validité du protocole d'accord**

Le présent protocole engage les différentes parties prenantes à partir de la date de sa signature et valable pour toute la durée du programme triennal (juillet 2010-juin 2013).

#### **Engagements des parties**

##### **Article 3 : Engagements du Projet VAREK**

Le projet apportera un appui technique (restructuration du site maraîcher de 4 ha, formations, voyages d'études, ateliers, participation à des foires, etc.) et financier (contribution financière du diocèse) à la réalisation du microprojet. La contribution financière du partenaire financier à hauteur de **19 962 016 FCFA**, soit 80, 93% du budget total du microprojet sera investie dans le village à travers les appuis techniques.

##### **Article 4 : Engagements du Conseil Municipal**

Le Conseil municipal joue le rôle de maître d'ouvrage de toutes installations du microprojet. A cet effet, il apporte son appui conseil à la communauté villageoise en général, au groupement maraîcher et au CGB en matière d'organisation, d'animation et de mobilisation de la contribution financière locale.

##### **Article 5 : Engagements du Conseil Villageois de Développement (CVD)**

Le CVD est l'interlocuteur direct du projet VAREK au niveau village et veille au respect des termes de collaboration entre le village et le projet VAREK et à la pérennisation des actions entreprises.

BIEN VI

**Article 6: Engagements de la communauté villageoise**

La communauté villageoise est le concessionnaire du microprojet et à ce titre, elle est chargée :

- d'élire les membres du comité de gestion des installations (rôle à préciser) ;
- d'identifier les exploitants (sur la base de critères définis de commun accord avec les autres acteurs) ;
- de suivre et évaluer la gestion technique, financière des exploitants ;
- de mobiliser la contribution financière locale (**1 775 924 FCFA**) ;
- d'organiser et de réaliser les activités physiques (creusage des puits et collecte des agrégats, main d'œuvre non qualifiée) ;
- de veiller au respect des échéances des versements.

**Article 7: Engagements des Groupes (GM et CGB)**

Les groupes sont les exploitants directs des installations. Pour cela, ils sont chargés :

- d'assurer le fonctionnement des équipements ;
- d'alimenter le fond de renouvellement des équipements (constitué des redevances annuelles, appui financier extérieur) ;
- de fournir au village les informations liées à la gestion du groupe ;
- de contribuer efficacement à la mobilisation de la contribution financière locale et à la mettre à la disposition du projet VAREK.

**Article 8 : Engagements communs**

Les parties prenantes au présent protocole d'accord s'engagent chacun en ce qui la concerne, à tout mettre en œuvre pour le respect des termes de collaboration en vue de garantir le succès du microprojet.

**Article 9 : Propriété du matériel à la fin du projet**

A la fin du projet, le matériel revient de droit à la population si et seulement si elle s'est définitivement acquittée de la totalité de sa contribution financière.

**Article 10 : Règlement des litiges**

Tout différend né de l'interprétation du présent protocole d'accord sera préférablement réglé à l'amiable par les parties.

**Article 11 : Dispositions diverses**

Pour tout ce qui n'est pas prévu au présent protocole d'accord, il sera fait application des textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur au Burkina Faso.

**Fait en cinq exemplaires, à.....le .....**

Signature

Pour le CVD de Fara  
Le Président du CVD

Pour l'OCADES Caritas Koudougou  
Le Secrétaire Exécutif Diocésain

Pour la commune rurale de Fara  
Le Maire, Président du Conseil Municipal